LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 No 3 Saint-Boniface, du 24 avril au 30 avril 1987



AUTOPAC
ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
Tél.: 237-4816

l'événement

D'autre vert pour St-Bon'

D'ici la fin juillet la Ville de Winnipeg pourrait disposer du terrain s'étendant du pont Provencher à la Highline, entre la Rouge et la rue Taché. Des plans pour rendre l'entrée dans Saint-Boniface vraiment accueillante!



Sur le pont Provencher, le conseiller du quartier Taché, Guy Savoie. Avec, un arrière-plan, le sujet de sa bonne humeur: le terrain qui s'étend du pont Provencher au pont de la Highline, qu'on voit enjamber la Rouge. On remarque aussi les bâtiments de la Dowse, qui seront rasés cet été.

«Si l'aménagement de la berge était la seule chose que j'aurais accompli, eh bien rien que ça aurait valu la peine!» Puis le conseiller élu en 1979 s'est empressé d'ajouter: «Mais j'ai d'autres plumes à mon chapeau!»

C'est en tout cas la volonté de Guy Savoie, le conseiller du quartier Taché: continuer au nord de la Provencher le réaménagement des rives de la Rouge, déjà réalisé entre l'Hôpital Saint-Boniface et le pont.

«Il faut poursuivre le développement de la berge en harmonie avec ce qui a été déjà fait,» insiste le président du comité exécutif de la Ville.

C'est pourquoi Guy Savoie ne veut pas entendre parler de projet précis entre le pont et la Highline avant que la Ville ne fasse l'acquisition de tout le terrain.

«Je verrais ça d'un mauvais oeil. Dire oui à un projet, ça voudrait dire encourager la spéculation. Il faut éviter la spéculation pour que la Ville puisse acheter le terrain.»

«Si le secteur privé développait le coin, il voudrait maximiser ses revenus. Et ça empêcherait de garder cette atmosphère de parc qui a déjà été créée. Maintenant, il y aura certainement de la place pour une couple de buildings. Mais d'abord la communauté, ensuite les bâtisses.»

Deux propriétés importantes doivent être rachetées par la Ville pour assurer le développement coordonné entre les deux ponts: l'hôtel Tourist et le terrain d'un encanteur de voitures.

Avec quel argent? La 2e phase du Core Initiative Program (*pour revitaliser le centre-ville*) a prévu 5 millions de $ pour acquérir du terrain le long de la Rouge. Guy Savoie estime donc qu'il y a certainement assez d'argent pour que les rachats se fassent sans problème.

D'autant plus que le conseiller de Taché s'est déjà assuré l'appui du maire Norrie, du fédéral et de la province. (*Le Core est financé par les trois niveaux de gouvernement*).

Ajoutons que l'entente conclue le 14 avril entre le Comité communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital et la compagnie Modern Dairies a levé le dernier problème de taille qui aurait pu nuire aux plans de Guy Savoie.

La Modern: compte à rebours

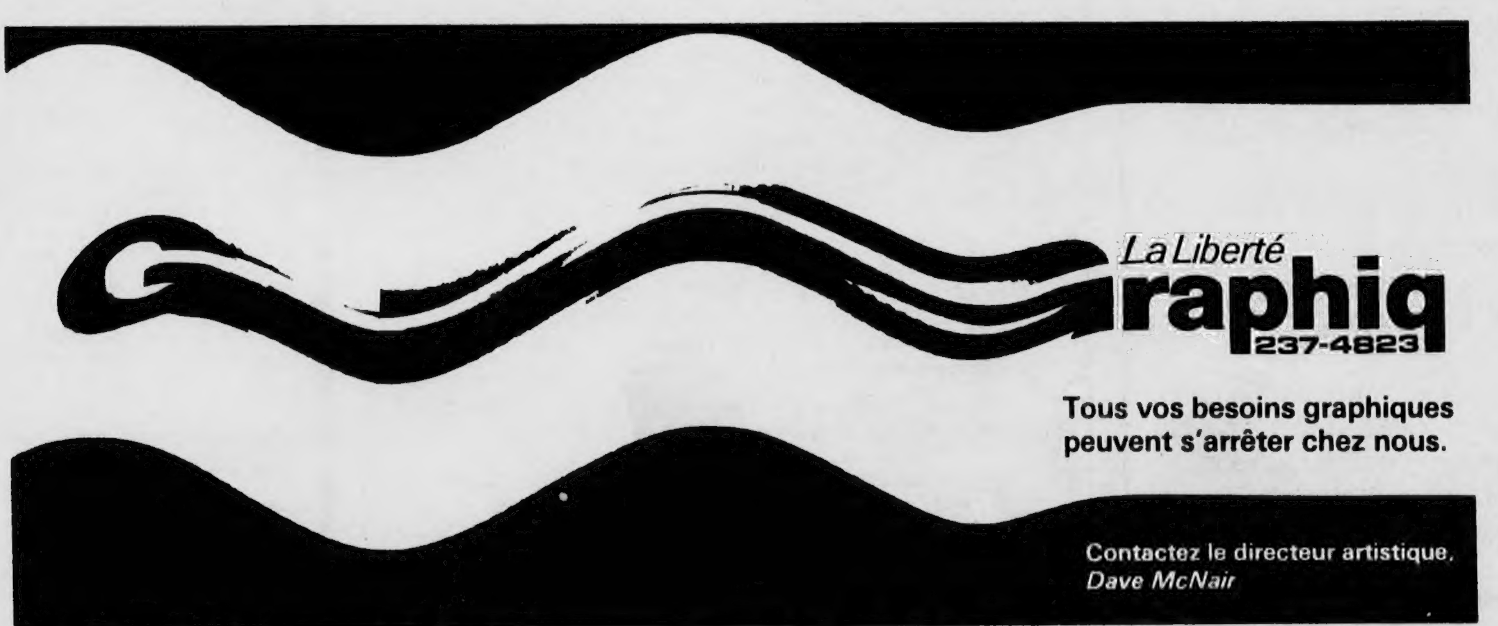
En effet, Modern Dairies-Beatrice Foods est propriétaire d'un entrepôt entre les rues Notre-Dame et La Vérendrye. En échange de 13 acres dans le Parc industriel de Saint-Boniface, la compagnie ne pourra utiliser son entrepôt qu'une dernière année.

Sur son nouveau terrain dans le Parc industriel, Modern Dairies va d'abord construire un entrepôt. Donc il est fort probable que d'ici un an, la plupart des camions réfrigérants très bruyants auront disparu du quartier.

Par ailleurs, sauf circonstances exceptionnelles, Modern Dairies n'entreprendra pas de réparations majeures à son usine, largement démodée. Il n'est donc pas impossible que d'ici 5 à 8 ans, la compagnie se soit complètement relocalisée dans le Parc industriel.

Un départ qui parachèvera la vocation résidentielle de Saint-Boniface nord.

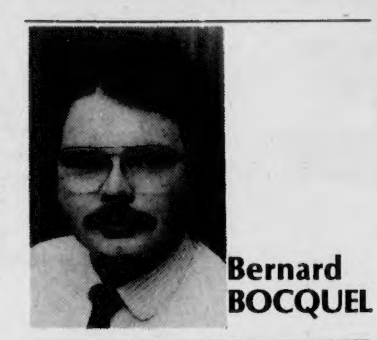
Bernard BOCQUEL



AU SOMMAIRE

Le civisme n'est pas un mot d'une piasse et demie

Peut-être que le rappel ne vous fera pas plaisir. Mais si vous avez plus de 40 ans, vous êtes né(e)s sujets britanniques! La première loi sur la citoyenneté canadienne est en effet entrée en vigueur en janvier 1947. De quoi faire réfléchir, non?



Bernard BOCQUEL

Cet anniversaire, qui coïncide avec le 5e anniversaire de la Charte des droits et libertés fédérale, a incité le gouvernement fédéral à organiser une première: une **Semaine du civisme**, qui s'est tenue du 12 au 18 avril.

Le Secrétaire d'État, David Crombie, a invité les Canadiens «à réfléchir sur leur citoyenneté et à mieux en comprendre la signification.»

Évidemment, il est difficile de savoir jusqu'à quel point les Canadiennes-Canadiens ont profité de cette Semaine du civisme, «le moment idéal pour apprendre à connaître le Canada, son caractère et son régime démocratique; et pour mieux en apprécier et comprendre la diversité qui le rend si unique».

Fini la double citoyenneté?

Des modifications importantes à la Loi sur la citoyenneté pourraient être adoptées par le Parlement d'ici la fin de l'année.

La juge Elizabeth Willcock fait état de deux gros changements possibles. Un nouveau citoyen canadien serait automatiquement déchu de sa première nationalité. Et il ne suffirait plus d'être simplement propriétaire d'une résidence au pays pour remplir certaines conditions requises à l'obtention de la citoyenneté.

Enfin, le législateur tentera d'uniformiser les dispositions de la Loi, qui a été plusieurs fois modifiée. (*La dernière révision remonte à 1977*).

La citoyenneté n'est pas juste un mot ronflant

Elizabeth Willcock, en tout cas, n'a pas eu besoin de la semaine dernière pour développer un sens civique. La juge de la Cour de citoyenneté est en effet constamment appelé à apprécier sa citoyenneté canadienne, lorsqu'elle confère la citoyenneté à des immigrants.

«Le Canada est un pays merveilleux. On a beaucoup de problèmes. Mais depuis que je suis juge (*2 ans et demi*), je suis amené à constater chaque jour à quel point on est béni de tellement de dons».

Non parmi les moindres, Elizabeth Willcock cite la liberté et la paix. «La liberté, c'est difficile à expliquer, On l'a toujours eue. La paix, on l'a toujours connue sur notre territoire. Chaque jour, je rencontre des gens qui me font penser combien nous sommes chanceux».

La paix

Puis elle évoque cette personne immigrée qui, au nom de sa femme et de ses enfants, la remercie pour une liberté enfin trouvée. Ou encore cet octogénaire qui embrasse le document attestant sa nouvelle citoyenneté en disant qu'il avait trouvé la paix pour la première fois de sa vie...

Au Manitoba l'an dernier, près de 6 000 personnes ont obtenu la citoyenneté canadienne (*123 100 en tout au pays. Il s'agit d'une année moyenne*). Invariablement, il a fallu qu'elles démontrent une connaissance générale de l'histoire, de la géographie et du système politique du pays.

Faute de ces connaissances de base, Elizabeth Willcock refuse la citoyenneté à environ 10 pour cent des demandeurs. «Bien sûr ils peuvent revenir. La plupart passe la 2e fois,» note la juge en chef des 25 juges des Cours de citoyenneté du pays.

«Certains disent: je ne veux pas connaître le système politique. Alors j'explique qu'au Canada, le système est différent. Qu'il est important de participer si on veut préserver le régime démocratique.»

Elizabeth Willcock attend des nouveaux citoyen(ne)s qu'ils exercent trois responsabilités essentielles: «voter, participer à la communauté. Et partager l'héritage culturel, car c'est ça qui fait notre différence».

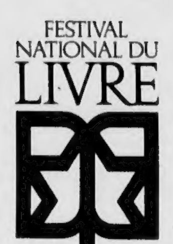
La juge Elizabeth Willcock, nommée récemment juge en chef des Cours de citoyenneté pour un mandat de trois ans. «Notre rôle est très important. Car un pays ne peut donner rien de plus important que la citoyenneté. Et c'est nous qui faisons la décision». Comme juge en chef, elle est, entre autres, chargée s'évaluer ses collègues.

Partisanerie

Comme juge en chef, elle attend de ses collègues qu'ils s'abstiennent de tomber dans la partisanerie politique, comme c'est récemment arrivé à Toronto (*intimider des immigrants pour qu'ils votent en faveur d'un certain parti...*)

Les nominations des juges des Cours de citoyenneté, on le sait, sont de nature politique. Ce qui ne constitue pas un problème aux yeux d'Elizabeth Willcock.

Elle a remarqué que «les bons juges sont ceux qui ont été impliqués en politique, car ils connaissent l'importance de la participation des citoyens. Mais il faut bien faire attention: quand on accepte de devenir juge, on fait un choix. La politique partisane ne devient alors pas tolérable un instant.»



9e FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE

25 avril au 2 mai

Une célébration du livre et du périodique canadiens

Thème: Un monde de mots

En tournée dans les écoles:

Mme Danielle Marcotte, auteure

le 27 avril École St-Norbert Immersion
École Viscount Alexander

le 28 avril École St-Eustache
École Bannatyne

le 30 avril École St-Malo
École élémentaire St-Pierre

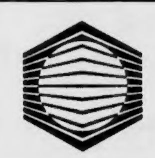
le 1er mai École Dugald
École Provencher

le 29 avril Un atelier pour bibliothécaires-enseignants sera offert par Mme Marcotte à la salle 1001 du CUSB de 9h à 12h.

Programme d'auteur-en-résidence

M. Pierre Mathieu, poète québécois, sera en résidence au Collège Louis-Riel du 27 avril au 1er mai. Il rencontrera des classes de la 7e à la 10e année.

Ces rencontres d'auteurs sont rendues possibles grâce à une subvention du Conseil des Arts et à la collaboration du Bureau de l'éducation française. La Direction des ressources éducatives en assume la coordination.



La Caisse Populaire de Saint-Boniface Limitée

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes convoqués à la

RÉUNION ANNUELLE

de La Caisse Populaire de Saint-Boniface Limitée.

Cette réunion aura lieu le lundi 27 avril 1987 à 19h30, à l'adresse suivante:
Centre culturel franco-manitobain
salle Pauline-Boutal
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

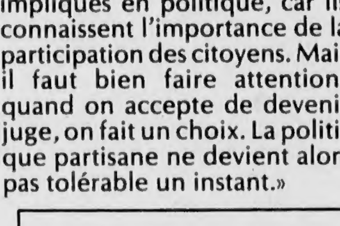
On vous propose l'ordre du jour suivant:

Lecture des procès-verbaux de la réunion annuelle du 30 avril 1986
Messages de la présidente et du directeur général
Rapport des vérificateurs et les rapports financiers
Rapport du comité de prêts et crédit
Rapport du comité de mise en candidature

Vous devrez élire quatre (4) personnes au conseil d'administration pour un mandat de trois (3) ans chacun.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE SERA SUIVIE DU TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE AINSI QUE D'UN GOÛTER.

BIENVENUE À TOUS LES MEMBRES!



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Sylvie ROMAN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Une arrogance mal justifiée

Les moindres faits et gestes du Premier ministre du Canada méritent-ils d'être traités en éditorial?

Oui s'ils concernent son métier. Définitivement non s'il s'agit de lubies personnelles, auxquelles sa femme n'est probablement pas étrangère.

Pourtant, il a suffit que le Globe and Mail découvre que 313 000$ des caisses du Parti conservateur ont servi en partie à redécorer 24 Sussex Drive pour que les commentateurs s'indignent. Une affaire banale, triviale. Mais puisque le Globe a décidé d'en parler, les médias ont transformé le tout quasiment en affaire d'État.

C'est tout juste si certains n'ont pas parlé de «Sussexgate»! Le Free Press est doctement venu à la défense des goûts de Brian et Mila Mulroney. Le Sun a adopté un ton indigné, en jouant sur le mode pseudo-populaire. (*We just love paying taxes to keep our royal couple from settling on threadbare recliners and 10-year-old TVs*).

Comme il n'y avait absolument rien d'illégal dans l'entente conclue entre le Premier ministre et le responsable des fonds conservateur, il ne restait plus aux éditorialistes qu'à justifier, à moraliser ou à ridiculiser.

Hugh Winsor du Globe a choisi de moraliser en estimant que Brian Mulroney vient d'ajouter l'arrogance aux péchés des bleus. Pour bien être obligé de conclure que «*Perhaps the ultimate resolution of the question raised by the designer's bills will come from party supporters*».

ÉDITORIAL

Peut-être surtout que la presse dite nationale et sérieuse devrait se regarder dans le miroir et se demander sérieusement si elle a une place dans les garde-robes personnelles de la famille Mulroney.

Soyons honnêtes: en éventant l'histoire des pantoufles Gucci et de la moquette remplacée quatre fois, le Globe s'offrait surtout un paquet de publicité gratuite, les autres journaux s'étant empressés de rapporter l'affaire.

Mais admettons que les responsables de la rédaction du Globe ont estimé que le public est en droit de savoir que le chef des Conservateurs a pu disposer de plusieurs centaines de milliers de $ des caisses de son parti pour décorer ses résidences.

Il reste que de se sentir ensuite obligé de juger arrogante la conduite du Premier ministre, c'est justifier bien maladroitement une conception du journalisme d'investigation.

Bernard BOCQUEL

CAYOUCHE



LETTRE

L'importance de l'engagement des bénévoles

M. le rédacteur,

La semaine du 26 avril au 2 mai 1987 a été déclarée, au Canada, la «Semaine nationale des bénévoles».

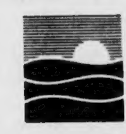
Dans ce contexte, la Société franco-manitobaine tient à remercier tout particulièrement ceux et celles qui ont bien voulu lui donner de leur temps et, d'une façon générale, tous les bénévoles qui ont contribué à la francophonie manitobaine.

Il va sans dire que l'engagement des bénévoles est un facteur important dans le développement de toute société et nous sommes heureux de constater que les Franco-Manitobains sont toujours disposés à répondre à l'appel.

L'année à venir présentera sans doute une occasion à plusieurs Franco-Manitobains de s'affirmer dans notre milieu et nous les en remercions déjà, car leur dévouement sera incontestablement un atout qui contribuera à l'épanouissement de notre communauté.

Lucille Blanchette
Présidente
Société franco-manitobaine

Saint-Boniface
le 15 avril 1987



LES ÉDITIONS DES PLAINES
C.P. 123, Saint-Boniface
(Manitoba) R2H 3B4
(204) 235-0078





Sans bon sang
Annette Saint-Pierre
8,95$

Légendes manitobaines
Louisa Picou et Edwidge Grolet
8,95$

La folle du quartier
Marguerite-A-Primeau
8,95$

Un baluchon d'historiettes
En collaboration
8,95$

L'alphabet en poésie
Pierre Mathieu
4,95$

L'Ouest en nouvelles II
En collaboration
8,95$

À l'écoute de l'élite?

M. Lucien Chaput
Chroniqueur

Cher Lucien,

Merci! Il y a belle lurette que j'ai tant rigolé tout en lisant notre hebdomadaire La Liberté (semaine du 17 avril au 23 avril 1987).

Comment te prendre au sérieux? À la première page, tu défends si bien la cause pour garder notre bibliothèque unilingue, tout en proclamant que les fonctionnaires nous provoquent, car ils semblent être en train de nous passer un sapin en recommandant que cette succursale offre dorénavant un service bilingue.

Et ensuite, en éditorial, tu insistes que Gilles Roch nous déçoit car il demande que les lois ne soient pas publiées sur deux colonnes sur la même page.

Que dira-t-on de ton «anglophobie»? Lucien Chaput n'a pas de difficultés à digérer le bilinguisme officiel, mais il semble très opposé à la réalité des services bilingues qui pourraient s'offrir en réalité. Vaut mieux chialer et réclamer que de reconnaître quand nous arrive ce pourquoi nous avons chialé et réclamé dans le passé.

Il me semble que La Liberté a pour cause première un reportage sans biais, et puis ensuite elle devient l'outil de la Société franco-manitobaine. Vas-y! Soit à l'écoute de tous les Franco-Manitobains, et non pas seulement à l'écoute de l'élite qui te donne ta paye!

Doris Barnabé-Fillion
Saint-Vital
le 20 avril 1987

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Les états financiers, c'est pas si sorcier!

Pendant une assemblée annuelle, l'adoption des états financiers est généralement le moment qui intéresse le moins l'assistance. Souvent parce que la plupart des gens ne comprennent pas trop où le comptable voulait en venir avec toutes ces colonnes de chiffres et ces termes techniques.

Prenons le temps, à tête reposée, d'examiner de plus près ce que ça mange en hiver, des états financiers. Évidemment, ces explications valent aussi pour tous ceux et celles qui sont en affaires.

Le but des états financiers, c'est de présenter, de façon sommaire, les résultats financiers de l'année écoulée. Les principales parties sont généralement:

La base

1) **Le rapport du comptable,** qui explique le travail qu'il a fait et quelle sera l'utilisation des états financiers.

2) **Le bilan,** qui donne la situation financière à un moment donné, soit le dernier jour de l'exercice financier.

3) **L'état des résultats et des bénéfices non répartis,** qui présente un sommaire des opérations financières de l'année écoulée, selon une base courante. (*Le coût des immobilisations est amorti sur plusieurs années et les contributions ou retraits de capital n'en font pas partie*).

4) **L'état de l'évolution de la situation financière,** qui présente un sommaire global des transactions financières de l'année à partir des opérations courantes (*en y ajoutant les transactions immobilières et les contributions ou retraits de capital*).

5) **Les notes complémentaires,** qui ajoutent d'autres informations jugées importantes pour bien expliquer les états financiers et leur présentation.

6) **Les annexes,** qui présentent, de façon plus détaillée, certaines parties du bilan et de l'état des résultats des bénéfices non répartis.

Comme la comptabilité exige d'être systématique, reprenons les différents éléments point par point.

1) **Le rapport du comptable.** Trois formats principaux existent:

- L'avis au lecteur. Il est préparé souvent pour une utilisation spécifique (*pour fin d'impôts, pour donner aux entrepreneurs une idée de l'état de leurs affaires*).

- **Le commentaire des experts-comptables.** C'est un rapport non vérifié mais bien documenté, généralement utilisé par la petite entreprise où les propriétaires sont directement impliqués dans les opérations quotidiennes.



Un entretien avec

Arthur CHAPUT

FINANCES

- **Le rapport des vérificateurs.** Il est présenté par le comptable nommé pour vérifier les états financiers. Il bénéficie surtout aux actionnaires, aux personnes qui ne participent pas directement aux opérations quotidiennes. C'est le document exigé par la banque en cas de demandes d'emprunt.

Exemple

2) **Le bilan.** L'état des résultats et des bénéfices non répartis peut probablement être mieux compris à l'aide d'un exemple. Pierre a ouvert un magasin qu'il a constitué en corporation. Il y a investi 1000$ en capital actions et la corporation en a utilisé 500$ pour des immobilisations. Les transactions de l'année sont les suivantes:

a) Achats de marchandise pour 11 000$ dont 1 000$ sont en inventaire. Les achats sont payés;

b) Vente de 15 000$ payées comptant;

c) Dépenses d'opération de 1 300$ dont 100$ à payer;

d) Impôts sur le revenu de 900$ à payer.

Le bilan prendrait en gros la forme suivante.

ACTIF	
Actif à court terme	
Encaisse	3 300$
Inventaire	1 000$
	4 300$
Actif immobilisé	400$
	4 700$
Passif et Avoir des actionnaires.	
Passif à court terme	
Comptes à payer	100$
Impôts à payer	900$
	1 000$
Autre passif	
Passif total	1 000$
Avoir des actionnaires	
Capital actions	1 000$
Bénéfices non répartis	2 700$
	3 700$
	4 700$

3) **L'état des résulats et des bénéfices non répartis**. Il pourrait prendre la présentation suivante:

Ventes	15 000$
Coût des ventes	10 000$
Marge brute	5 000$
Dépenses	
Dépenses d'opération	1 300$
Amortissement	100
	1 400$
Revenu des opérations	3 600$
Impôts sur le revenu	900$
Bénéfices non répartis au début de l'année	—
Bénéfices non répartis à la fin de l'année	2 700$

4) **L'état de l'évolution de la situation financière** ajusterait les chiffres pour l'amortissement en identifiant les changements au fonds de roulement, la différence entre l'actif à court terme et le passif à court terme présenté au bilan ou suivrait le nouveau format recommandé pour présenter les changements à l'encaisse.

Demandez

5) **Les notes complémentaires.** Comme leur nom l'indique, il s'agit d'explications pour mieux comprendre certains aspects des états financiers.

6) **Les annexes.** Toute information supplémentaire reprenant en détail des parties du bilan.

En conclusion, on remarque donc que, dans le fond, l'approbation des états financiers lors d'une assemblée annuelle pourrait devenir un point intéressant de l'ordre du jour!

Et que même s'il y a des choses plus intéressantes à discuter à l'assemblée, il n'y a aucune raison de considérer la présentation des états financiers comme une chose qu'on approuve automatiquement. Car n'oubliez pas que les états financiers, ainsi que nous venons de le voir, sont établis de manière à vous donner un bon aperçu des résultats de l'exercice financier (*fiscal year*). Et que vous pouvez poser des questions si vous ne comprenez pas quelque chose.

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

Tous droits réservés © Patrick CHABAULT.

Livre deux

Marius

Aneroïd. Saskatchewan, fin de l'été 85. Tout est en place pour une fin dramatique. Marguerite, la petite-fille de la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc (Marie-Louise Pelletier), s'est enfuie du domicile parental pour aller se réfugier chez Marius. Ce vieux Chum de son grand-père disparu, Charles-Eugène Pelletier, n'avait pas besoin d'un tel problème! Il a déjà fort à faire avec le curé de Ferland, Edouard Morin, qui a découvert le secret de la famille.

— Je recommence alors, avait lancé le curé Morin. Je sais que vous êtes très connu en France. J'ai même deux de vos romans, **La passerelle** et **Serpent à sonnette**. Je sais également que vous étiez à Sainte-Anne avec un monsieur Louis Lambert le soir qu'il y a eu le meurtre d'un jeune Québécois. Enfin, j'en connais probablement plus sur votre vieil ami Charles-Eugène Pelletier que vous pourriez imaginer.

Allume ta pipe Marius. Ou cache tes mains. Edouard Morin a choisi de jouer dur

— Vous comprenez, cher monsieur Belcourt. Ça ne sert à rien de faire comme si de rien n'était. Les cartes sont sur la table...

Marius n'avait plus de choix: il faudrait affronter Ti-Douard avec une réplique solide. Au poker, il ne suffit pas de mentir, il faut savoir mentir au bon moment.

— Eh bien, monsieur le curé, vous semblez avoir ignoré un détail qui change drôlement le portrait.

— Ah bon?

— Oui. Je n'aime pas penser à de pareilles tactiques. Malheureusement, il ne semble avoir rien à votre épreuve. Je le regrette, mais...

— Cessez de baragouiner!

— Il paraît que vos jours au Collège de Gravelbourg ont laissé certaines traces, si vous comprenez ce que je veux dire?

— Je ne comprends pas, monsieur Belcourt.

— Vous avez peur, n'est-ce pas monsieur le curé. Je pense pouvoir comprendre ce sentiment. Cela doit faire plusieurs années que vous refoulez toute cette histoire.

Chapeau Marius. Voilà de la rhétorique d'un vrai joueur de poker. Même Marguerite, toujours le nez collé contre la fenêtre, reconnaissait l'astuce de tes propos.

— Charles-Eugène Pelletier a quitté sa famille pour aller vivre avec une nommée Marie-Christine Sabatier, une française aristocrate qui...

— Vous êtes venu ici pour me dire ça?

— Lambert a étranglé le Québécois, je le sais! s'est exclamé le curé de Ferland.

— Non. Vous faites pitié!

— Je sais que c'est vrai et la police me croirait.

— Et les gens de Ferland pourraient croire que leur curé cache de vilaines choses du temps de son Collège?

— Quel blasphème! Vous osez mettre en doute mon intégrité! Vous êtes un criminel, c'est clair. Seul un meurtrier inventerait un truc comme ça!

— J'évoque seulement des histoires que j'ai entendues. Comme vous.

— C'est pas vrai. Où est votre téléphone?

— À côté du frigidaire... En passant, le manuscrit que vous avez pris ici, il y a une couple de semaines, c'est bien du vol, non? Et je sais que tu m'espionnes, la petite Marguerite t'a vu. C'est également une violation de ma vie privée. Sans parler bien entendu des ragots de collégiens...

— Vous êtes malade!

— Non, vous êtes malade... Charles-Eugène a quitté sa famille parce qu'il devait le faire. Il avait tout fait pour rester avec eux. Seul un malade pourrait penser autrement.

— Vous vous rendez compte que vous pouvez encore faire de la prison?

— Et vous, peut-être perdre votre paroisse? Qui sait? Votre supérieur, que je connais, peut-être pourrait vous renvoyer dans le Nord?

Quel train nous attend maintenant? On sait que Gabbie est en route pour Aneroïd et que le curé Morin n'est pas encore prêt à partir. Une chose est certaine en tout cas: le curé Morin n'appelera pas la police. La vie est trop courte pour ça.

* * * * *

«Cher Marius. Depuis longtemps, comme tu sais, je maintiens que mon Charles-Eugène est vivant. J'en ai parlé seulement à toi, mon plus proche ami. Ce matin, j'ai entendu de nouveau une voix à la radio qui ressemblait à celle de Charles-Eugène. Je suis persuadée que c'est lui. L'accent, la prononciation, même le choix de certains mots me rappellent mon mari. Il vit au Québec, c'est sûr. J'ai alors décidé d'en parler aux filles. J'aimerais que Léonie et Thérèse fassent les démarches pour le retrouver. Tout ce que j'attends encore de la vie, c'est de savoir... J'espère que tu vas bien. Marie-Louise.»

(à suivre...)

La bilinguisation de la Bibliothèque de Saint-Boniface

Ça va cogiter dur jusqu'au 13 mai

C'est en principe à sa prochaine réunion (*le 13 mai*) que la Commission des bibliothèques de Winnipeg dira si, oui ou non, elle est prête à recommander aux politiciens de la Ville que la Bibliothèque de Saint-Boniface reste française.

Au nom de 16 organisations franco-manitobaines, la présidente de la SFM a demandé à la Commission, mercredi 22, de reconsidérer le fusionnement des bibliothèques Coronation Park et Saint-Boniface.

On le sait, le débat fait rage depuis quelques semaines sur la décision des conseillers de la Ville de transformer la nouvelle bibliothèque (*angle Taché et Provencher*) en service bilingue.

Lucille Blanchette a tenu à «dépolitiser la question» dans le mémoire qu'elle a présenté à la Commission, présidée par Me Renald Guay. Si on peut utiliser le mot, elle a aussi voulu «délinguiser» la controverse en insistant sur la vocation de «service spécialisé» qu'offre Saint-Boniface.

«Vous avez à prendre une décision demandant vision, sagesse, courage et engagement envers le principe de besoins particuliers. Les usagers de la Bibliothèque de Saint-Boniface demandent des services uniques.»

«Nous demandons à la Commission de clarifier sa position, à savoir si la Bibliothèque de Saint-Boniface offre des services uniques et indispensables qui méritent une attention particulière.»

«Vous pouvez encore agir, si vous choisissez délibérément d'intervenir en invoquant des principes de gestion exemplaire. Nous comptons que vous exercerez un leadership informé. Si toutefois les décisions politiques devaient l'emporter, au moins vous n'aurez pas de reproches à vous faire, car vous auriez tout tenté pour donner des directives claires et précises aux politiciens.»



La présidente de la SFM a posé une question clé à la Commission des bibliothèques de Winnipeg (Library Board). Quelle est votre philosophie en matière des services particuliers?

Pour mettre en perspective son commentaire, Lucille Blanchette a noté que la Commission a démontré récemment son leadership «en refusant d'accepter les coupures des budgets d'achats de matériel. Les politiciens ont trouvé 900 000$ du jeudi au lundi midi. Vous avez pris vos responsabilités à coeur et cela a porté fruit».

La présidente a estimé que la Commission a fait preuve d'une «ouverture d'esprit» dans les questions de clarification qui ont été posées.

Si la Commissions décidait d'appuyer la notion de «service particulier» avancé par Lucille Blanchette en se prononçant contre le fusionnement, voilà ce qui arriverait:

Aurait pu

• le Comité de planification et des priorités de la Ville de Winnipeg serait amené à se prononcer; puis le Comité exécutif et, enfin, le Conseil de ville.

Pour ce qui concerne les délais, si une décision avait été arrêtée mercredi 22 avril, le Conseil de ville aurait pu trancher la question contentieuse dès le 27 mai.

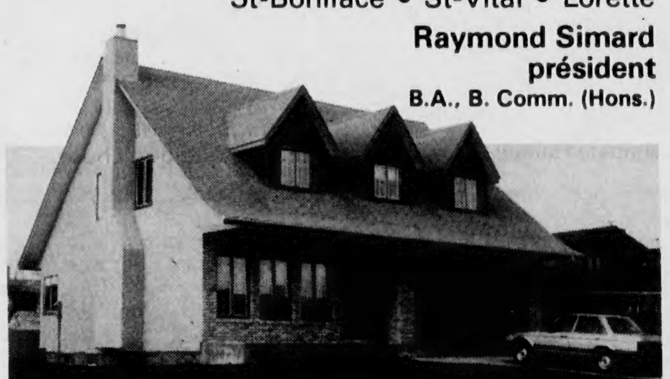
Bernard BOCQUEL

Entrepreneur en construction

SIMACO 237-4798

Maisons construites sur commande
Lots disponibles: • Domaine Marius-Benoîst, St-Boniface • St-Vital • Lorette

Raymond Simard président
B.A., B. Comm. (Hons.)



Le Conseil de la coopération renforce son intérêt pour les jeunes du Manitoba

C'est durant la semaine de la coopération (*du 11 au 17 octobre*) que le Conseil de la coopération du Manitoba (*CCM*) présentera son livre sur l'histoire des caisses populaires.

Sous la direction de Maurice Gauthier, des recherches ont été engagées voilà plus d'un an. Le livre retracera les grandes étapes du mouvement des caisses, qui célèbre cette année son 50e anniversaire.

Cette initiative du Conseil de la coopération tombe en plein dans le mandat de cet organisme chargé «de voir à la promotion et la défense du mouvement coopératif dans son ensemble». Son directeur général, Maurice Therrien, assure que le livre aura toutes les qualités exigées d'un livre historique. «Les chicanes, les difficultés, les tiraillements seront expliqués», affirme-t-il.



Maurice Therrien. Le directeur général de la Fédération des Caisses populaires est aussi directeur général du Conseil de la coopération du Manitoba. Mettre en place le volet francophone de *Junior Achievement*.

Depuis quelques années, le CCM est particulièrement intéressé à développer une sensibilité coopérative chez les jeunes. Sept caisses scolaires ont été lancées. Et pas moins de 3 700 élèves de 27 écoles ont participé l'an dernier au Concours international.

L'Ordre du mérite

De plus, souligne Maurice Therrien, «nous avons eu des pourparlers avec le Conseil jeunesse provincial et la SFM pour mettre sur pied un programme de jeunes entreprises. C'est essentiellement le volet francophone de **Junior Achievement**».

Le programme sera lancé cet automne dans une école secondaire francophone à titre d'essai. Le CCM participe au projet «pour permettre aux jeunes francos de mieux connaître le monde des affaires et le fonctionnement d'une entreprise.»

Autre manière d'encourager la coopération, le CCM a décidé de donner un nouveau souffle à l'**Ordre du mérite coopératif du Manitoba**. Un Ordre qui avait été institué pour souligner «les mérites des personnes qui ont rendu des services exceptionnels au mouvement coopératif».

Outre la sensibilisation, le Conseil de la coopération se préoccupe de formation. Notamment en organisant des sessions pour les nouveaux membres des conseils d'administration de coopératives. Une entente a d'ailleurs été conclue avec le Collège communautaire de Saint-Boniface pour l'obtention de personnes ressource.

Maîtriser

Le CCM a fonctionné avec un budget de près de 45 000$ en 1986 (*15 355$ en provenance des caisses; 17 000$ du Secrétariat d'État*). Il est affilié au Conseil de la Coopération du Canada (*CCM*).

Le président du CCC, Paul Dolan, expliquait dernièrement qu'une des «préoccupations majeures du CCC, c'est que les francophones puissent maîtriser leur économie. La nécessité pour les francophones de s'affirmer dans le domaine économique constitue une des conditions essentielles à leur épanouissement culturel au Canada».

Le Conseil de la coopération du Manitoba a tenu son assemblée annuelle le 11 avril. Son conseil d'administration est composé de 7 membres. Trois sont élus par les coops (*Denis Maynard, Raynald Labossière et Edmond Beaudry*). Quatre sont nommés par la Fédération des caisses. Les nominations sont attendues très prochainement.

Bernard BOCQUEL

CHALET MALOUIN
de Saint-Malo

Le **Chalet Malouin** est à planifier la construction d'un «Residential Care Facility» pour les personnes âgées ou infirmes qui désirent avoir les soins suivants:

- tous les repas
- lavage de vêtements
- entretien de chambre
- médicament donné par personne qualifiée
- aide pour se baigner, manger, s'habiller, etc.

Le coût de tous les soins serait d'environ 580$ par mois. **Toute personne intéressée à recevoir ces soins doit faire demande aussi vite que possible afin de déterminer le nombre d'unités à construire.**

Chalet Malouin
a/s Lorette Courcelles, administratrice
Tél.: 1-347-5753, durant les heures d'ouverture
9 heures à 17 heures

Le français à l'Assemblée législative de l'Alberta: rêve ou réalité?

Le fond de l'affaire Piquette

Le député Léo Piquette a récemment déclenché un tumulte à l'Assemblée législative de l'Alberta en voulant s'adresser en français à cette auguste chambre.

Le président de l'Assemblée, M. David Carter, a indiqué qu'il appartiendrait aux députés de décider si oui ou non M. Piquette pourrait parler français en Chambre.

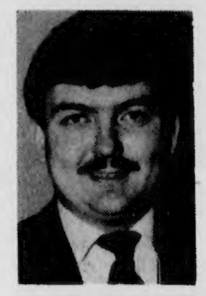
Pourquoi obtenir pareille autorisation? Le Canada n'est-il pas un pays bilingue? Oui et non: la Constitution garantit aux députés le droit d'employer le français ou l'anglais, au Parlement du Canada et à l'assemblée législative de chacune des provinces suivantes: Nouveau-Brunswick, Québec et Manitoba. Pour ce qui des autres provinces, il faut chercher la réponse dans leurs lois ordinaires respectives.

Dans le cas de l'Alberta, on a donc dû sortir des oubliettes l'article 110 de **l'Acte des Territoires du Nord-Ouest.**

Avant la création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905, le territoire de celles-ci faisait partie des Territoires du Nord-Ouest, lesquels relevaient comme aujourd'hui de la compétence législative du parlement fédéral.

Or, en 1877, le parlement fédéral avait ajouté à la loi qui régissait ces territoires, laquelle s'intitulait tout naturellement **l'Acte des Territoires du Nord-Ouest** (*), des dispositions concernant l'emploi du français et de l'anglais au Conseil des Territoires (genre de corps législatif de l'époque) ainsi qu'auprès des tribunaux.

Ces dispositions modifiées à quelques reprises étaient essentiellement calquées sur nos bons vieux amis l'article 133 de la **Loi constitutionnelle de 1867** et



L'auteur est le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Guy Jourdain

OPINION

l'article 23 de la **Loi de 1870 sur le Manitoba.**

Malgré des débats judiciaires à ce sujet, notamment dans les affaires Paquette et **Mercure**, il semble que l'article 110 était toujours en vigueur au moment de la création de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905.

Par ailleurs, les lois constitutives de ces provinces, la **Loi sur l'Alberta** et la **Loi sur la Saskatchewan**, prévoient que les dispositions législatives applicables aux Territoires, au moment de leur entrée en vigueur, continuent à s'appliquer à chacune des provinces, sous réserve de modifications ou d'abrogations par leur assemblée législative.

Puisque ni l'Alberta ni la Saskatchewan n'a légiféré directement pour modifier ou abroger l'article 110 en ce qui concerne la langue des travaux législatifs, **l'article 110 serait toujours en vigueur à cet égard.**

Toutefois, et c'est là que le bât blesse, il découle de ce qui précède que l'Assemblée législative de l'Alberta a le pouvoir juridique, en vertu de la **Loi sur l'Alberta**, d'abroger l'article 110 et de faire de l'anglais (ou de toute autre langue) la seule langue officielle de ses travaux.

Par conséquent, en droit, le président de l'Assemblée a parfaitement raison de dire que la décision finale revient aux députés. Est-il imaginable en 1987, du point de vue politique, qu'un corps législatif qui se dit canadien abolisse le français comme langue officielle de ses travaux?

Voilà la véritable question.

** Notez l'anglicisme «Acte» qui se retrouvait dans le titre français des lois fédérales et québécoises du siècle dernier.*



Nous croyons que la multiplication et la prospérité des entreprises sont essentielles au développement de notre société tout entière.

C'est la raison d'être de la BFD.

Besoin de financement?
- Augmentation du fonds de roulement?
- Refinancement?
- Expansion?
- Achat de terrain?
- Construction de bâtisse?
- Renouvellement d'équipement?
- Réparations majeures?
- Recherche et développement?
- Acquisition d'une entreprise?

Toute entreprise, si jeune soit-elle ou même établie solidement, peut avoir besoin d'un coup de pouce. La BFD le sait et se dit prête à intervenir. Comment?

Nous analysons votre projet (viabilité, risques, garanties, rentabilité, etc.) et ensuite nous pouvons vous aider avec des prêts à terme souples et conçus spécialement pour vous. Les prêts à terme de la BFD ne s'arrêtent pas aux taux d'intérêt. Voyez:

- **Prêts à terme jusqu'à 20 ans**
- **Vous avez le choix:**
  - **taux flottant**
  - **taux fixe** pour des périodes variables
  - **combinaison de taux flottant et fixe**
- **Un prêt à taux flottant peut être converti à taux fixe** (au gré de l'emprunteur moyennant des frais minimes).
- **Modalités de remboursement variées et flexibles établies selon la capacité de paiement de l'entreprise:**
  - versements mensuels
  - versements saisonniers.

En vous adressant à nous pour du financement, vous pouvez être assuré d'obtenir des conditions avantageuses, souples, et susceptibles de sauvegarder votre marge de manoeuvre nécessaire à la croissance de votre entreprise.

Appelez-nous aujourd'hui. Sans frais.
1-800-361-2126
en C.B. 112-8000-361-2126

The Bank offers its services in both official languages.

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement — Federal Business Development Bank

Canada

ED VICKAR Community CHEV OLDS LTD.

Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 Tél.: 661-8391

LETTRES

Les responsables de la Radio communautaire expriment des inquiétudes

Mme Judy Wasylycia-Leis
Ministre de la culture,
du patrimoine et des loisirs

Madame Flora McDonald
Ministre des communications

Mesdames,

Par la présente, nous aimerions vous faire part de nos inquiétudes suite à la conférence de presse concernant l'entente auxiliaire Canada-Manitoba sur les entreprises des communications et de la culture, qui a eu lieu à Winnipeg le 30 mars.

En premier lieu, nous nourrissons des inquiétudes en ce qui a trait aux productions manitobaines. À ce chapitre, nous devrions noter que des Franco-Manitobains(es) ont à leur actif des réalisations dignes de mention.

Pour des raisons que nous ne connaissons pas, vous avez négligé d'en parler. De plus, nous trouvons déplorable le fait qu'en aucun temps lors de cette conférence la langue française n'ait été utilisée. À notre avis, ceci n'est pas acceptable dans un pays et une province bilingues, surtout lorsque le programme veut porter une attention particulière aux francophones.

En deuxième lieu, nous ne pouvons que constater les bienfaits qu'apportera l'entente aux maisons de production déjà existantes. Cependant, étant un nouvel organisme, nous regrettons de ne pas pouvoir bénéficier des programmes visés par la dite entente.

Nous constatons, en tant que francophones, que nous devenons un groupe prioritaire. Toutefois, nous ne voyons pas de quelle façon nous pourrons accéder directement à des sommes nous permettant un plus grand épanouissement.

Nous regrettons aussi le fait de ne pas avoir reçu d'invitation malgré nos demandes transmises à votre ministère. En effet, nous avons depuis plusieurs mois rencontré, au niveau fédéral, Owen Sweeny, Louise Campbell, Jan Skora et Louise Pujo. Au niveau provincial, nous avons rencontré Joy Cohnstaedt, Jimmy Silden et Charles Fever pour les informer de notre projet.

La Radio communautaire sollicite présentement l'appui de son public auditeur. La prochaine étape étant le financement, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer d'autres avenues possibles pouvant nous aider à la mise sur pied de notre projet qui s'insère dans un réseau national de radio desservant la minorité francophone de notre pays.

Charles Gagné
Président
La Radio communautaire
Saint-Boniface
le 14 avril 1987

Vous voulez devenir journaliste?

Vous pouvez peut-être obtenir une bourse d'études de la FONDATION DONATIEN FRÉMONT. Depuis 1981, la FONDATION offre des bourses afin d'aider des francophones vivant en milieu minoritaire au Canada à poursuivre des études post-secondaires. La priorité est accordée aux étudiants dans un domaine relié aux communications. Les demandes de bourses pour 1987-88 doivent être soumises avants le 1er juin 1987.

Renseignez-vous, nous voulons vous aider!



FONDATION DONATIEN FRÉMONT
La Liberté
C.P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4 Tél.: (204) 233-4823

Nous voulons vous aider !

VOYAGE EN TERRE-SAINTE

Israël — 13 jours (demi pension) **2 295$ CDN.**
Égypte — 6 jours (facultatif) **835$ CDN.**
Départ de Winnipeg le 5 juillet avec M. l'abbé Aurel Lalonde
Tél.: 284-0236
2206-55, rue Nassau nord
Winnipeg (Manitoba) R3L 2G8

Portrait d'un volontaire tiers-mondiste

Vivre les extrêmes brésiliens

«Quand tu fais un voyage échange dans un pays pauvre, tu pars souvent avec l'idée d'aider le tiers-monde. À la fin de ton séjour, tu te rends compte que tu as juste eu le temps d'ouvrir une fenêtre, de dire allô et de la refermer».

La fenêtre dont parle Jean-Pierre Régnier s'ouvrait sur le Brésil. Le Bonifacien de 19 ans est parti au mois de septembre pour le Québec dans le cadre d'un voyage échange organisé par Jeunesse Canada Monde.

Chaque année, Jeunesse Canada Monde met sur pied des voyages échange en Afrique, en Asie et en Amérique centrale pour quelque 400 personnes âgées de 17 à 21 ans. C'est la première année que l'organisme arrange des échanges avec le Brésil.

«Nous avons passé trois mois et demi au Québec où on a rencontré nos homologues brésiliens et on a fait du travail bénévole dans des communautés québécoises,» explique Jean-Pierre Régnier. «Au mois de décembre, c'était le départ pour le Brésil.»

Pendant ses trois mois et demi au Brésil, l'ancien étudiant du Précieux-Sang a travaillé comme stagiaire dans un hôpital à Varginha, dans le sud du pays. Il vivait dans la famille de son homologue brésilien, Arnaldo.

«La famille d'Analdo ne parlait que le Portuguais, souligne Jean-Pierre Régnier. Au début, je parlais évidemment très peu et je comprenais à peine. Mais au fur et à mesure que je maîtrisais mieux la langue, notre relation est passée de la simple politesse à l'amitié.»

Les différences culturelles entre Jean-Pierre Régnier et sa famille adoptive ne s'arrêtaient pas à la langue. «Un soir, j'étais en train de manger une orange. Je l'avais épluchée et je la mangeais au complet comme on fait au Canada.»

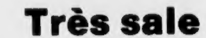
«Soudain, toute la famille s'est mis à rire de moi! J'ai finalement compris qu'au Brésil, on ne mange jamais toute l'orange. On l'épluche et on suce le jus!»

Les repas, les enfants

«La famille, c'est très fort au Brésil. La religion catholique est très présente. Les gens vont à la messe deux ou trois fois par semaine. Les femmes et les hommes ont gardé leurs rôles traditionnels. La journée de la mère, par exemple, se divisait essentiellement entre le ménage, les repas et les enfants.»

Bien que Jean-Pierre Régnier ait vécu dans une famille assez à l'aise à Varginha (*une ville d'environ la grandeur de Brandon*), il a connu la vie des pauvres à l'hôpital où il travaillais.

«La pauvreté et la richesse au Brésil est aux deux extrêmes. D'une part dans ma famille à moi, nous avions le téléphone, la douche, la télévision et l'auto. Mais d'autre part dans l'hôpital, les pauvres étaient souvent 16 par chambre, là où les riches avaient des chambres à part».



Très sale

«Chez nous, on avait toujours de la viande au repas du midi, qui est le repas principal au Brésil. Les familles plus pauvres mangent généralement du riz et des fèves jaunes, parce que la viande est très chère.»

Pour Jean-Pierre Régnier, le mot tiers-monde ne signifie plus la même chose depuis son retour d'Amérique du Sud. «On a souvent une conception trop simple de ce que c'est le tiers-monde. À Varginha, par exemple, il y avait toute la technologie moderne, les guichets automatiques dans les banques, tout ça. Mais en dessous, il y a un fond de pauvreté extrême.»

«La ville de Rio de Janiero, que j'ai eu la chance de visiter, est à la foi très sale et très belle, très riche et très pauvre. On voit une région touristique riche d'un côté et juste de l'autre côté de la montagne, il y a une banlieue pauvre.»

Au niveau purement culturel, trois mois au Brésil obligent à relativiser les valeurs nord-américaines, souligne Jean-Pierre Régnier.

«La vie là-bas est basée sur la personne, c'est-à-dire la conversation et les contacts. Les gens sont plus relax et plus chaleureux. Tu peux t'asseoir dans un bar et cinq personnes vont venir te parler. Ici, tu peux rester assis longtemps sans qu'aucun contact se fasse.»

«Ça m'a montré vraiment à quel point les Nord-Américains sont enfoncés dans une culture de consommation et de matérialisme.»

De retour maintenant avec un carnet d'adresses rempli d'ami(e)s brésilien(ne)s, Jean-Pierre Régnier regrette peu de choses de son voyage. Sauf sa courte durée. «C'est vraiment juste la dernière semaine que tu te rends compte c'est quoi le Brésil. Trois mois, c'est très court.»

Daniel TOUGAS

Jean-Pierre Régnier. «Au Canada, à la rigueur, on peut accepter notre américanisation puisqu'on est collé sur les États-Unis. Mais à 5000 milles au sud, dans un pays où la culture, le nationalisme et la fierté est si forte, l'influence des Américains est complètement déplacée.»

*Pour une mise en perspective supplémentaire sur le **Brésil**, voyez le commentaire de **Rita Valcourt** en page 19.*

Voyages intéressants, de courte durée avec Circle Tours de Winnipeg

Autobus de luxe «Grey Goose»

«Edmonton Mall Tour» 299$
6 jours, 2 lits/chambre
Départs — 13 mai, 2, 16 et 30 juin, 18 août, 6 et 20 octobre, 10 novembre

Winnipeg à Saskatoon, Saskatchewan; Edmonton, Alberta (Edmonton Mall — parc d'amusements, aquarium, voir animaux et oiseaux, plantes, etc., 450 boutiques, rond à patiner, piscine, etc.); Régina, Saskatchewan à Winnipeg

«Black Hills Tour» 415$
6 jours, 2 lits/chambre
Départs — 5, 12, 16, 23 juin, 10 juillet et 7 août

Ce voyage inclut les «Badlands», «Bear Country», «Reptile Gardens», «Mount Rushmore», «Medora Musical», «Black Hills Passion Play», etc.

Winnipeg à International Peace Gardens à Bismark, N.D.; Deadwood, S.D. (Rapid City, Badlands, etc.); Medora, N.D. (Medora Musical); Fargo, N.D. à Winnipeg

Nous organisons toutes sortes de voyages par avion, autobus (Grey Goose) ou bateau, courts ou longs tels que: Grand Forks, Fargo, U.S.A., Hecla Island, International Peace Gardens, etc., pour clubs ou groupes, écoles, etc.

Pour réservations, téléphonez à Circle Tours au 775-8046 ou à Juliette Vermette au 237-3631.

COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE
Éducation des adultes

COLLOQUE

Les secrétaires en milieu francophone II
le jeudi 21 mai 1987 et le vendredi 22 mai 1987

COLLÈGE SAINT-BONIFACE

Le jeudi 21 mai
19h30 **«Le rôle de la secrétaire moderne»**
Orateur-invité: Monsieur Ronald Duhamel, professeur

Vin et fromage

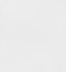
Le vendredi 22 mai

Ateliers:
La correspondance bilingue
Animatrice: Marie-Christine Aubin, professeur
Amélioration du français oral
Animateur: Marcien Ferland, professeur
Amélioration de l'orthographe
Animateur: Guy Lemoine, professeur
S'affirmer: le point de départ
Animatrice: Bernice Parent, animatrice-coordonnatrice
Relations humaines
Animatrice: Marjolaine Pelletier, professeur
Droits de la personne
Animatrice: Denise Pambrun, avocate

Pour de plus amples renseignements, contactez Lorraine Roch au 233-0210, poste 250 au:



Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7



LA VILLE DE WINNIPEG
DIVISION DES BIBLIOTHEQUES
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE ST. BONIFACE
255, AVENUE DE LA CATHEDRALE • ST. BONIFACE • MANITOBA • R2H 0J1

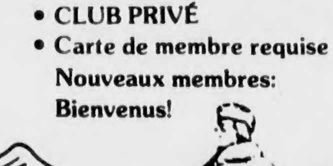
LA BIBLIOTHÈQUE DE ST-BONIFACE
a un besoin urgent de
bénévoles

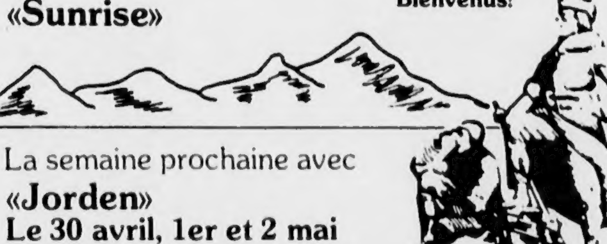
pour assurer son service à domicile auprès des personnes âgées. Les bénévoles seront appelés à faire la livraison de livres à l'aide de leurs véhicules. Si vous êtes intéressé(e)s, il vous suffit d'appeler au 233-7755 et de laisser vos coordonnées.

LE CLUB LAVERENDRYE

Venez danser au Club LaVérendrye Cette semaine avec **«Sunrise»**

• **CLUB PRIVÉ**
• **Carte de membre requise**
Nouveaux membres: Bienvenus!





La semaine prochaine avec **«Jorden»**
Le 30 avril, 1er et 2 mai

Bingo lundi, mercredi, jeudi et vendredi
2 tables de billard pour votre plaisir.

614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997



■ (Ian D. Clark dans le rôle de Charlie écoute de façon impassible les menaces d'un membre de KKK.)

Un quiproquo bien développé peut donner des situations très comiques. C'est le cas dans The Foreigner, actuellement à l'affiche du Manitoba Theatre Centre.

Charlie, un britannique gentil mais quelque peu asocial, arrive dans un pavillon de pêche en Georgie avec son ami Froggie, un militaire anglais.

À cause de sa gêne, Charlie dit à son ami qu'il préférerait ne pas être obligé de baragouiner avec les gens au pavillon. Froggy s'arrange alors pour dire à la vieille propriétaire que Charlie est un étranger et qu'il ne parle pas l'anglais.

Ceci semble faire l'affaire de la vieille qui est ravie d'avoir un étranger «exotique» dans son établissement. D'autres habitants du village sont, par contre, moins enchantés.

Après un début lent, mais probablement nécessaire pour bien camper l'histoire, cette comédie de Larry Shue prend son essor au deuxième acte où Charlie doit se démêler avec le chapitre local du Ku Klux Klan.

La pièce a un côté simpliste, voire Disneyiste, mais Ian D. Clark dans le rôle de Charlie (*il rappelle à l'occasion Robin Williams*) est si attachant qu'on s'y livre à coeur joie.

(Au MTC Mainstage jusqu'au 9 mai).

Allez,

Le chant du printemps

■ Le souffle du printemps fait sortir les choristes. Deux concerts de chant-choral attendent les Franco-manitobains dans les prochaines semaines: le premier par l'Alliance chorale Manitoba, le deuxième par les Blés au vent.

Le dimanche 26 avril, **l'Alliance chorale** rassemblera au moins huit chorales francophones dans un concert à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Ce deuxième concert du printemps a pour but de faire connaître au public les chorales qui existent. Les spectateurs pourront entendre des chorales scolaires, religieuses et profanes durant cette soirée qui regroupera **Les Doréminois** de l'école Pointe-des-Chênes, la chorale du **Collège Louis-Riel** et la chorale **Rapataplan** de l'école Queen Elizabeth.

Chez les chorales adultes, on verra la chorale de l'église **Précieux-Sang**, la chorale de la Cathédrale, celle du **Foyer Chez-Nous, les Blés au vent** et **les Intrépides.**

En plus des chansons des répertoires de chaque chorale, quelques chants communs sont prévus pour le 26 à 19h30.

Pour leur part, **les Blés au vent** présenteront leur 12e concert annuel à la salle Pauline-Boutal du CCFM le 9 mai, à 20h.

Comme le veut la tradition chez les Blés, ce concert se placera sous le signe de la variété. La responsable du concert et vice-présidente du conseil des Blés au vent, **Pauline Charrière**, précise que le spectacle offrira un menu de folklore, de pièces classiques et religieuses, deux negro-spirituels ainsi que des chansons modernes québécoises, françaises et manitobaines.

«Il y aura une certaine mise en scène, mais l'accent sera sur la musique, souligne l'alto, membre fondatrice de la chorale. On a toujours voulu garder ça assez simple comme spectacle, puisqu'il y a déjà l'éclairage et les costumes qui assurent le côté visuel.»

La chorale dirigée par **Guy Boulianne** a connu une année 86 chargée. En plus d'une série de représentations au Manitoba, dont un petit concert à une récente cérémonie de la citoyenneté canadienne, les Blés ont chanté l'été dernier sur la scène du European Bandstand à **l'Expo** à Vancouver.

Depuis leur 10e anniversaire en 85, les Blés au vent donne un «pré-concert» pour les écoles françaises et d'immersion. Cette année ce spectacle scolaire aura lieu au **théâtre Playhouse** le 8 mai, la journée avant le concert annuel à la Pauline-Boutal.

télé-horaire — du lundi 27 avril au dimanche 3 mai

Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h30 Passe-partout
Midi Première édition
12h30 D'une série à l'autre:
17h00 Le vagabond
18h00 Ce Soir Manitoba
21h00 Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 27 avril

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Match des séries éliminatoires.

22h00 CINÉMA
Alexandre Nevski. Drame de guerre réalisé par Serge M. Einsentein. Au XIIIe siècle, le prince Nevski est nommé général par le peuple pour résister aux envahisseurs germaniques (russe 38).

mar. 28 avril

18h30 MON PAYS MES AMOURS
La tulle. Deux inconnus sont en panne près du chemin qui mène à la maison des Boivin. Elles viennent demander de l'aide.

Possibilité de diffusion d'un match des séries éliminatoires de hockey.

19h30 ULTRAQUIZ LANCE ET COMPTE

20h00 DES DAMES DE COEUR

22h15 DALLAS
Difficultés en tout genre. Poussée au désespoir par J.R., Sue Ellen se remet à boire. Une bonne action de Lucie à son égard tournera à la catastrophe.

23h15 CINÉMA
Le temps du châtiment. Drame social. Avec Burt Lancaster, Diana Merrill et Shelly Winters. Un homme a décidé de faire régner la paix dans les rues et d'assainir les quartiers dits «dangereux».

merc. 29 avril

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Match des séries éliminatoires.

22h00 CINÉMA
Les lettres de mon moulin. Film à sketches écrit et réalisé par Marcel Pagnol. Avec Robert Vattier, Fernand Sardou et Jean Lude. Les frères de l'abbaye de St-Michel de Frégolet vivent dans la misère. L'un d'eux trouve le moyen d'améliorer leur situation en mettant sur le marché son fameux élixir (fr. 54).

jeu. 30 avril

Possibilité de diffuson d'un match des séries éliminatoires de hockey.

18h30 LES GRANDS FILMS
Fedora. Comédie dramatique réalisée par Billy Wilder. Avec Marthe Keller, William Holden et Henry Fonda. Un réalisateur tente d'arracher une star à sa réclusion.

22h15 CINÉMA
La malédiction de la panthère rose. Comédie policière réalisée par Blake Edwards. Avec Peter Sellers, Dyan Cannon et Herbert Lom. Des mafiosi demandent à l'un des leurs d'assassiner le célèbre inspecteur Clouseau (brit. 78).

vend. 1er mai

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Match des séries éliminatoires.

22h05 CINÉMA
Breezy. Comédie de moeurs réalisée par Clint Eastwood. Avec William Holden, Kay Lenz et Roger C. Carmel. Une jeune fille exerce une heureuse influence sur un homme d'âge mûr, divorcé et désabusé (amér. 73).

sam. 2 mai

14h30 CINÉ-FAMILLE
L'Ile incognito. Film d'animatioin. Le paisible existence d'insulaires est perturbée par l'arrivée d'un personnage très riche (aus.)

La clôture de bambou. Un petit garçon adopte le chiot d'une chienne sauvage. Il le cache derrière une clôture de bambou et le nourrit. Il fait même l'école buissonnière pour s'amuser avec son petit chien. Un jour, à son grand chagrin, ce dernier disparaît (Iran 76).

16h30 ZONE 4
Court métrage. Vidéoclips sur des chorégraphies utilisant des techniques visuelles de pointe (can.)

18h00 SAMEDI DE RIRE
Anim. Yvon Deschamps. Avec Michel Rivard, Normand Chouinard, Pauline Martin.

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
3 étoiles, 36 chandelles. (dern. de 2) John Baxter veut convertir son hôtel en chalet pour sports d'hiver mais il lui faut d'abord amadouer les banquiers.

22h00 LE COMBAT DE CHARLIE GRANT
Biographie. Avec R. H. Thomson, Joan Orenstein et Larry Reynolds (1ère de 3). Histoire de Charlie Grant, un jeune Canadien qui, en 1930, va parfaire son éducation en Europe. Il se retrouve à Munich où il devient ami avec des juifs dont l'un Paul Trefins, lui apprend le métier de diamantaire. Il devient très riche et assiste à la montée du nazisme (can.)

21h45 TÉLÉSÉLECTION
Goldfinger. Comédie policière. Avec Sean Connery et Gert Frobe. L'agent secret James Bond est chargé de la surveillance du millionnaire Goldfinger soupçonné de faire la contrebande de l'or. Mais Bond est capturé. Il réussit cependant à séduire une complice de Goldfinger et ainsi à contrecarrer les plans du millionnaire (brit. 64).

dim. 3 mai

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée à Thurso dans le diocèse de Gatineau-Hull par Mgr Yvon Gélinas.

12h30 BASEBALL
À New York, les Expos de Montréal visitent les Mets.

16h00 SECOND REGARD

17h01 SCIENCE-RÉALITÉ
Magazine scientifique animé par Gilles-Philippe Delorme.

18h00 PAUL, MARIE ET LES ENFANTS

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Match des séries éliminatoires.

21h20 LA GRANDE VISITE
Magazine culturel. Avec Francine Marchand et Daniel Picard.

OU

18h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Gala des grandes écoles. Spectacles de cirque et de music-hall exécuté par des étudiants-artistes de diverses écoles.

20h00 LES BEAUX DIMANCHES
Brel, un cri.

21h00 LES BEAUX DIMANCHES
Docteur Miracle. Opéra bouffe en un acte de Georges Bizet, livret de Battu et Halévy. Un pastiche du grand opéra inspiré par le méchant docteur de l'épisode d'Antonia des «Contes d'Hoffmann» d'Offenbach. Une oeuvre de jeunesse de Bizet. En vedette: Danielle Bédard, Pierre Bonnafet et Georges Liccioni.

22h00 LA GRANDE VISITE



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

tous en choeur!

Sommaire



Daniel TOUGAS

De bouche à oreille

On dit que le succès d'une pièce sur Broadway à New York dépend presque entièrement de la réaction des critiques.

Deux ou trois critiques clés, dont celle du New York Times, peuvent donner la bénédiction ou le coup fatal à une production.

Ce n'est manifestement pas le cas dans le monde du cinéma. Prenons un exemple presque gênant: **Police Academy.**

Les critiques avaient généralement toléré le premier Police Academy. Mais la réaction aux trois films ultérieurs a été plus que défavorable. Au point où on se demande comment les publicistes ont trouvé des citations assez positives pour les inclure dans l'annonce publicitaire.

Le public, par contre, n'était vraiment pas du même avis. Les trois premiers Police Academy ont connu un succès monstre en Amérique du Nord et, plus étonnant encore, à l'étranger. On n'en attend pas moins du quatrième épisode qui nous est arrivé au début d'avril.

Jusqu'à présent, les trois premiers films dans la série ont récolté quelque **500 millions**. J'ai bien dit un demi-milliard de dollars! Sans même compter les ventes de vidéo-cassettes.

Par conséquent, les producteurs prévoient une série télévisée, un dessin animé le samedi après-midi et un spin-off qui porterait le nom ramboesque de **Commando School**.

Le phénomène Police Academy indique au moins une chose qui est réconfortante: le bouche à oreille est encore un des facteurs décisifs dans le succès d'un film.

Il revient alors aux spectateurs de choisir quels films ils iront voir. Même si ce choix, dans le cas des derniers Police Academy, s'arrête au plus bas commun dénominateur.

D.T.

■ **En Bref.** L'émission sur le groupe **Hart-Rouge** produite par Radio-Canada au mois de février est en nomination pour un prix au **Yorkton Short Film and Video Festival** du 20 au 24 mai. L'émission comprend six vidéo-clips des chansons du groupe qui s'appelait autrefois Folle-Avoine.

Du 29 avril au 3 mai, le deuxième étage du Centre des congrès foisonnera d'artisans manitobains. C'est le **Manitoba Spring Craft Sale** qui débute le mercredi soir à 19h et se poursuit jusqu'à dimanche à 18h. Les billets coutent 3$ pour les adultes et 2$ pour les personnes d'âge d'or.

Concert annuel de la chorale

LES BLÉS AU VENT

le samedi 9 mai, à 20h
en la salle Pauline-Boutal du CCFM

Les billets sont en vente au guichet du CCFM, 340, boulevard Provencher ou signalez le 233-8972 pour des réservations.

Adulte: 8,00$
Étudiant/âge d'or: 6,00$

Un homme, trois pièces

■ **Lorsqu'on a demandé, en conférence de presse, au comédien-dramaturge Alan Williams de quoi traiterait la troisième partie de sa trilogie au théâtre Warehouse le 7 mai, le Britannique a répondu «Je ne suis pas sûr!»**

Est-ce qu'il avait l'air inquiet? Pas du tout.

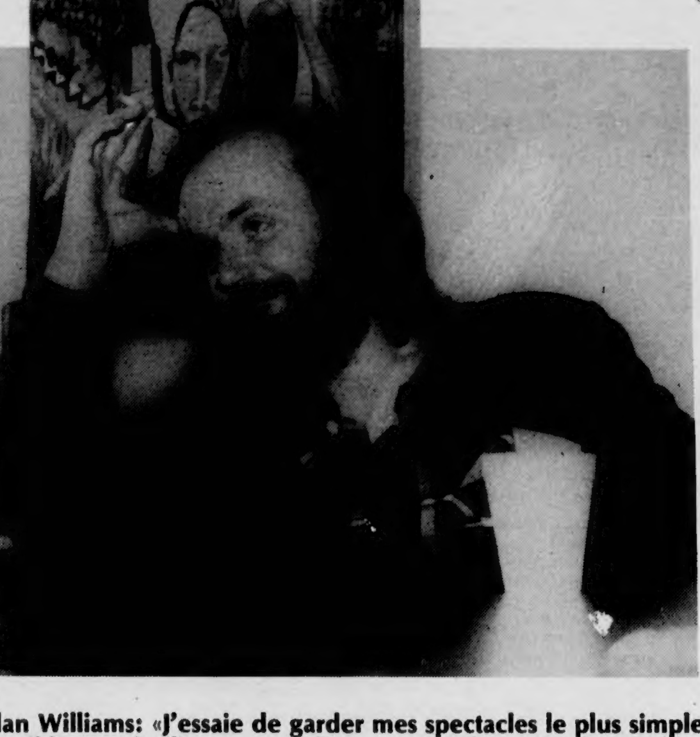
Super décontracté en veston de cuir noir, le monologuiste a cependant laissé entendre que **Dixieland's Night of Shame** aborderait les phénomènes paranormaux.

Alan Williams a littéralement inventé son propre genre théâtral. Quelque part entre le drame social et le monologue comique.

Sa nouvelle pièce Dixieland's Night of Shame complètera une trilogie de pièces en un acte, dont deux épisodes ont déjà été joués à **Toronto** et à **Edmonton.**

Les Winnipégois pourront voir en première mondiale la trilogie au complet: la première partie **White Dogs of Texas** jouera du 27 avril au 1er mai, suivi de **King of America** (*du 2 au 5 mai*) et de **Dixieland's Night of Shame** (*du 7 au 10 mai*).

Même si Williams, qui habite Winnipeg depuis quelques années, affirme en souriant qu'il n'est pas sûr de quoi s'agira Dixieland, il souligne tout de même que ses spectacles relèvent très peu de l'improvisation.



Alan Williams: «J'essaie de garder mes spectacles le plus simple possible. Je n'utilise que quelques accessoires et puisque dans cette trilogie, je suis l'unique personnage, c'est en quelque sorte la foule qui forme le reste de la distribution».

«En écrivant mes spectacles, je procède toujours par étapes. J'en écris un bout et je l'essaie. Un comédien ne peut jamais savoir de quoi va avoir l'air une scène avant de la jouer. Après que la pièce est écrite et mise en scène, je la joue presque mot à mot.»

Les personnages d'Alan Williams sont souvent des gens bien ordinaires pris dans un moment de crise. White Dogs of Texas, par exemple, met en scène un chanteur Country & Western qui se rend dans la salle de spectacle et réalise qu'il a perdu ses musiciens.

Le barbu de 32 ans, né à Manchester en Angleterre, voit ses spectacles comme une façon créative de comprendre le monde et de saisir notre place dans notre contexte quotidien, en plus de divertir les auditoires.

«Mon séjour au Manitoba m'a beaucoup aidé à développer mes personnages. Ici les gens ont le privilège et l'espace pour créer leur propre vie et décider quel rôle ils prendront dans la société.»

«En Angleterre, le cadre social et historique est très dense et on sent souvent qu'on n'a pas la liberté de trouver notre place.»

Bien que Alan Williams quittera bientôt Winnipeg, les Winnipégois verront une nouvelle pièce de lui au **Prairie Theatre Exchange** au mois de janvier 88. Le spectacle porte le nom prometteur de «**Welcome to the NHL**».



Pauline Charrière, une des membres fondatrices de la chorale des Blés au vent. Des nouvelles chansons de Gérard «Ziz» Jean sont au programme du concert annuel le 9 mai.

Conjointement avec la trilogie d'Alan Williams, le théâtre Agassiz présentera **Festival One,** un festival de théâtre et de performance mettant en vedette huit productions winnipégoises, du 30 avril au 10 mai, sur la scène du Warehouse Theatre.



■ **La Tougâterie:** *La province a relancé sa campagne publicitaire touristique ce printemps sous le double slogan (bilingue!) de «**Manitoba... We've got it great!... C'est si bon!**»*

*Pour faire ma part, je suis allé faire un tour en voiture dans l'ouest de la province la fin de semaine dernière et je me suis arrêté dans le village de **Souris, Manitoba**.*

Ce petit village charmant aux bâtisses de briques anciennes est, entre autre choses, le site du plus long pont suspendu au Canada. Construit en 1904, il enjambe la rivière Souris.

Dans le musée du village, il y a une petite affiche qui fait sûrement sourire les touristes francophones de la province.

Le petit panneau disait poliment: «Souris is the French word for mouse».

Pour un francophone en visite, debout devant ce panneau: «Souris is also the French word for smile».



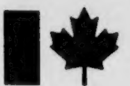
■ **En bref.** On a parlé la semaine dernière de l'exposition de l'artiste manitobain **Armand Paquette** commémorant les événements à Batoche en 1885.

Eh bien, ceux qui voyageront au Manitoba ou en Saskatchewan cet été pourront voir **«Fières traditions: Dessins de Batoche»** au Diefenbaker Centre à **Saskatoon** en mai et juin, au Parc national historique de **Batoche** au mois de juillet et au Smedegaard Gallery du Wasagaming Summer Arts à **Clear Lake** au début d'août.

L'exposition de 20 tableaux produite à la demande d'Environnement Canada (Parcs) se rendra ensuite à la ville de **Québec** à la fin d'octobre.

(«Fières traditions» est actuellement à la galerie Main/Access dans Artspace, 100, rue Arthur, jusqu'au 25 avril).





Société canadienne d'hypothèques et de logement | **Canada Mortgage and Housing Corporation**

APPEL D'OFFRES

CONTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit construire **SIX (6) MAISONS UNIFAMILIALES à CROSS LAKE (MANITOBA)**. Des soumissions cachetées portant sur le projet en question et adressées à la SCHL seront reçues jusqu'à **14h le 7 mai 1987**.

Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumissions nécessaires; on peut aussi les consulter à l'adresse indiquée ci-dessous.

Un dépôt de 50$ est exigé pour chaque série de plans, devis et documents. Ce dépôt est déclaré déchu si les documents ne sont pas retournés, en bon état, au bureau ci-dessous le **21 mai 1987** au plus tard.

Chaque soumission doit être accompagné d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie d'un montant déterminé comme suit: 10% de la valeur de toute offre ne dépassant pas 250 000$ plus 5% de la valeur de l'offre en sus de 250 000$, jusqu'à concurrence de 100 000$. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tous chèques et cautionnements doivent être faits à l'ordre du la SCHL.

La SCHL ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

SCHL, Logement pour les ruraux et les autochtones
C.P. 964
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V2
Tél.: 949-5600 ou numéro de libre appel: 1-800-782-0074

Logement Manitoba | **Manitoba Housing**



Où est la relève?



Johanne BRIEN

En toute liberté

Dimanche dernier, j'écoutais avec beaucoup d'intérêt une émission à la radio française qui portait sur une étude menée par le Collège universitaire de Saint-Boniface sur la situation de la langue française au Manitoba.

Certes le sujet n'est pas nouveau, mais combien primordial pour nous Franco-Manitobains. Les chiffres et statistiques cités sont aberrants et devraient nous porter à réfléchir sérieusement.

En 1981, sur 52,000 personnes se disant de langue maternelle française, seulement 31,000 en faisaient usage à la maison. Sans aucun doute l'assimiliation continue à faire des ravages.

Selon Réal Sabourin, intervenant à cette émission, 50 pour cent des gens qui se disent francophones parlent plus souvent l'anglais que le français. Il parlait d'une situation de crise, cette affirmation n'est sûrement pas erronée.

Certains étudiants du Collège qui furent interrogés affirmaient que l'usage du français est un peu plus courant qu'il y a une dizaine d'années, mais la qualité n'est pas assurée.

Les jeunes, disaient-ils, ne parlent plus français entre eux, donc la qualité en souffre. De plus, beaucoup de ces étudiants pensent que le salut de notre langue se fera par l'immersion.

Cette affirmation est bouleversante car nous le savons tous, l'immersion peut être très fragile. Nous ne somme pas absolument assurés que ce courant demeurera.

L'intervention du professeur Paul Baril, auteur de l'étude «Dominance linguistique et maintien de la langue française chez la jeunesse franco-manitobaine», mérite à juste titre d'être soulignée.

Ou bien

Je le cite: «Malgré la possibilité pour les parents de faire instruire leurs enfants en français de la maternelle à l'université, la jeunesse éprouve encore certaines difficultés dans son expression lue et écrite».

À la lumière de ces faits, on est en droit de se poser certaines questions. Les jeunes manquent-ils de motivation pour utiliser et bien parler leur langue maternelle? Ou bien manquent-ils tout simplement de volonté et ont tendance à céder devant la pression à s'intégrer à la communauté anglophone?

Les jeunes savent très bien qu'ils auront à travailler en anglais s'ils ne veulent pas se retrouver dans des ghettos d'emploi.

Garder intact

Mais est-ce une raison suffisante de laisser s'appauvrir notre langue et de compter uniquement sur les programmes d'immersion pour assurer la relève? Les anglophones peuvent certainement apprendre le français. Mais cela ne restera toujours pour eux qu'une langue seconde.

La langue française n'est pas seulement un instrument de communication, c'est une culture, une façon de vivre, un héritage qui nous appartient. Nous avons le devoir de garder intact cet héritage et surtout d'en être fier. L'assimiliation n'est peut-être pas pour demain, mais nous devons être vigilants.

En tant que parents et/ou éducateurs nous pourrions développer chez nos jeunes une discipline de parler français à la maison et à l'école. Quand on connaît une langue à fond, on devient fier de la parler. Notre communauté doit se donner tous les outils pour s'assurer qu'il y aura une relève et de plus de qualité.



TRANSCONA

Le nouvel exécutif du Club Social Assomption Inc. élu le 13 avril. De gauche à droite, assis: Alice Comeault (1ère vice), Lina Parent (secrétaire), Laurette Marentette (trésorière), Roland Desrosiers (conseiller). Debout: Clarence Breau, Armand Arsenault, Tit-Jean Gauvin (tous conseillers), Don Marentette (président), l'abbé R. Bouchard (curé-aumônier). Absente de la photo Odile Dubé (conseillère). Ce club a la responsabilité de la gérance du Centre culturel Assomption, 711, rue Léola à Transcona.

Arthur Desharnais a été dernièrement élu syndic de la paroisse N.D. de l'Assomption, pour un mandat de 3 ans. Les deux autres syndics sont Alfred Gobeil (président) et Paul Baril. Arthur Desharnais, qui remplace Vincent Morier, est en compagnie de l'abbé Rodrigue Bouchard, curé.

COORDINATEURS DE PROGRAMME

LE PROGRAMME: Opération centre-ville de Winnipeg, qui vient d'être renouvelé pour une nouvelle durée de cinq ans, est une entente conclue entre trois paliers de gouvernement en vue de revitaliser le centre-ville de Winnipeg. L'entente intègre des objectifs physiques, sociaux et économiques par l'entremise de l'exécution coordonnée de treize programmes.

LES PROGRAMMES: Les nouveaux programmes de l'entente ont été élaborés de façon à tirer parti de la force d'impulsion actuelle et des nouvelles possibilités qui se font jour dans le centre-ville de Winnipeg. Ils portent sur des domaines tels que le logement, le développement de l'industrie et de l'esprit d'entreprise, l'emploi et la formation et le développement des quartiers et des collectivités. Tous les programmes sont coordonnés par l'entremise du Bureau du centre-ville, et un certain nombre de programmes sont réalisés directement par son personnel.

LES POSTES: Le Bureau du centre-ville recherche des personnes qui ont le sens communautaire, qui viendront se joindre aux ressources humaines actuelles et participer à l'exécution des programmes. Les postes dont on prévoit la création pour le nouveau mandat de l'entente sont les suivants:

* Directeur et personnel du développement des quartiers et des collectivités (Installations communautaires, Services communautaires et perfectionnement de l'éducation)
* Coordonnateur de l'emploi et de l'action positive

LES CANDIDATS: Les candidats doivent:

* posséder plusieurs années d'expérience en gestion et coordination de ressources humaines et financières;
* avoir prouvé qu'ils sont capables de mettre en oeuvre des politiques et d'exécuter des programmes;
* avoir montré qu'ils sont capables de travailler avec des organismes des secteurs public et privé et de la collectivité, avoir une connaissance pratique des organismes du centre-ville, des établissements d'enseignement, des politiques gouvernementales connexes et des questions urbaines actuelles;
* avoir montré qu'ils possèdent des compétences en matière d'organisation et de communication et qu'ils connaissent les objectifs et les programmes d'Opération centre-ville de Winnipeg.

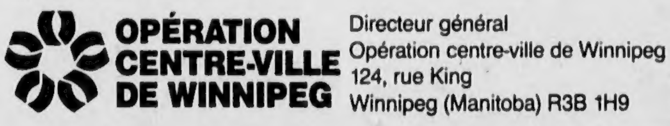
Opération centre-ville de Winnipeg soutient l'action positive en matière d'emploi. On accordera la préférence à des habitants du centre-ville. La connaissance du français et de l'anglais est un avantage certain.

Le salaire dépendra des qualifications et de l'expérience.

Les candidats qualifiés doivent faire une demande par écrit avant le 1er mai 1987, en indiquant le poste qu'ils postulent et l'envoyer à l'adresse suivante:

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG

Directeur général
Opération centre-ville de Winnipeg
124, rue King
Winnipeg (Manitoba) R3B 1H9



Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet énuméré ci-dessous et adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Travaux publics Canada, Bureau 200, 9925-109e rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14 heures (HAR) à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 621059 — pour ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES CANADA
Resolute (T.N.-O.)
Étude du plateau continental polaire
Logement des travailleurs

Date limite: le 21 mai 1987

Dépôt: 250$

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Bureau 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); Bureau 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e avenue S.-E., Calgary (Alberta); 1100, Édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 201, Édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba); aux bureaux de Travaux publics Canada à Yellowknife, Fort Smith, Hay River et Inuvik (T.N.-O.). On peut également consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs à Edmonton et à Calgary (Alberta), à Régina et à Saskatoon (Saskatchewan), à Winnipeg (Manitoba) et à Yellowknife (T.N.-O.).

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

M. A. Berman
Chargé de projet adjoint
Téléphone: (403) 420-3152

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

VIE SOCIALE

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Plus rouge de colère. Blanc de rage!

Les Oilers d'Edmonton: anciens champions de la coupe Stanley. Rapides. Redoutables. Arrogants. Contreversés. Talenteux. La tâche s'annonce de plus en plus imposante pour les Jets de Winnipeg.



André BRIN

VOL 86-87

Si je vous ai donné l'impression dans mes chroniques qu'il y a vingt équipes que je préfère aux Oilers d'Edmonton, c'est en plein ça! J'ai autant de plaisir à les voir perdre qu'à voir n'importe qui gagner.

Quand les Oilers se mettent en ligne pour l'hymne national, c'est impressionnant. Gretzky, **Kurri**, Tikkanen, Messier, **Anderson**, Nilsson, **Coffey**, Ruotsaleinen, Fuhr. Et je ne viens pas de nommer les étoiles de la Ligue pour cette année.

Pourquoi je ne les aime pas, pas du tout?

L'an dernier, un de mes Jets préférés, c'était **Dave Silk**. Silk, c'était un 'plombier'. C'est-à-dire un joueur qui contribue malgré sont talent. Silk m'a toujours impressionné. Il travaillait fort lors d'une saison qui aurait justifié, des fois, d'abandonner.

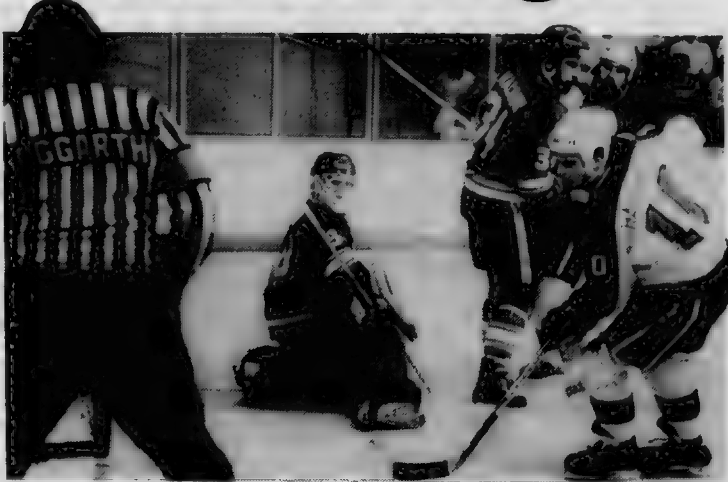
L'an dernier, **Glenn Anderson** a tenté d'enlever la tête à Silk avec un coup de bâton. Le comble? Personne n'a été surpris du geste! C'était un geste «classique» pour Anderson! Alors comment respecter un joueur comme Anderson?

Pour sa part, **Mark Messier** n'est pas un ange. On vante son jeu agressif. Tu parles! Avec un coup d'épaule, il met une équipe entière sur la défensive. C'est pas surprenant!

Il y a deux ans, Messier a appuyé ce style «classique» en écrasant le petit Mike Eaves des Flames! Sa carrière venait de se terminer sur cette bande.

Je suis prêt à concéder que Mark Messier est un joueur agressif. Mais pas courageux. Regardez-le! Il frappe quand on lui tourne le dos! C'est rare de le trouver au centre de la glace pour donner un bon plaquage.

Le prochain enfant terrible des Oilers à qui je n'ai pas envoyé d'oeuf de Pâques, c'est **Paul Coffey**! Quand on pense que des gars comme Bobby Orr et Larry Robinson ont remporté le trophée Norris! Coffey m'a fait honte quand il a remporté les honneurs! Il a pleuré dans les micros des médias pendant toute l'année, et ils lui ont donné la Norris par pitié.



Évidemment, soyons un tout petit peu honnête... D'accord, les Oilers sont de gros méchants. Mais monsieur Macoun (*photo d'archive*) n'a pas non plus aimé se retrouvé dans un hôpital winnipégois. Enfin, pourvu que Ducky reste vite sur ses patins et que les arbitres ne voient pas tous les mauvais coups de Kyte!

D'autres enfants terribles qui méritent d'avoir leur nom à côté de ceux de Coffey, Messier et Anderson sont **Sather, McClelland, Tikkanen** et **McSorley.**

Autant de raison qui font gagner les Oilers! C'est difficile de garder le calme avec des joueurs aussi arrogants comme adversaires!

Si les Jets peuvent garder leur sang-froid, ils peuvent l'emporter.

Et c'est ce qu'il feront. En sept.

◆

5 sur 5. *Les Flames de Calgary se sont inclinés devant les Jets, mais non sans annoncer au monde du hockey qu'ils seront de retour.* ***Joe Nieuwendyk*** *et* ***Brett Hull*** *seront deux jeunes à surveiller l'an prochain. Hull est un marqueur à la Bossy. Et Nieuwendyk promet de devenir un des meilleurs joueurs de centre du circuit.*

Ajoutons les noms de ***Dale Degray*** *et de* ***Kevan Guy****, qui prendront leur place à la ligne bleue. Et on peut comprendre pourquoi les Flames ont hâte à l'an prochain.*

Une des clés de la série ***Edmonton-Winnipeg*** *sera le jeu de* ***Jim Kyte****. Si Messier et Anderson font comme d'habitude et tentent d'enfoncer le gardien dans la clôture, Kyte se réveillera. Et les nouvelles ne seront pas bonnes pour les Oilers. Un Kyte en colère vaut cher.*

Le manque de style de ***Coffey*** *dans la course à la Norrie est d'autant plus indigne si on considère le travail de* ***Raymond Bourque*** *cette année. Depuis quatre ans, Bourque mérite le trophée. Mais non, il est dépassé par des joueurs avec de meilleurs agents de publicité que lui.*

Cette année, Bourque aura son moment de gloire. Parce qu'il a parlé avec son jeu.

Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17
Red River School Division No. 17

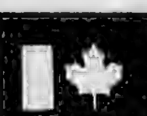
DIRECTEUR GÉNÉRAL OMER FONTAINE — SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OLIVIER BEAUDETTE

C.P. 219, SAINT-PIERRE-JOLYS (MANITOBA) R0A 1V0
TÉLÉPHONE: 433-7815

FONDS D'OPÉRATION — REVENUS ET DÉPENSES
pour l'année se terminant le 31 décembre 1986

REVENUS:	
Gouvernement provincial	3 857 779$
Gouvernement fédéral	23 552
Gouvernement municipal	966 247
Autres divisions scolaires	40 790
Organisations privées et individuelles	23 543
TOTAL DES REVENUS:	**4 911 911$**
DÉPENSES:	
Instruction régulière	3 062 621$
Exceptionnel	346 552
Professionnel	114 931
Éducation et services communautaires	1 949
Administration	311 158
Services de support aux élèves et aux professeurs	118 156
Transport	436 415
Opérations et entretien	504 311
Autres	58 935
TOTAL DES DÉPENSES	**4 955 028$**
PERTE D'OPÉRATION COURANT	**(43 117)$**
TRANSFERTS AUX FONDS CAPITAUX	**12 536$**
PERTE NETTE	**(55 653)$**

Une copie du rapport financier vérifié de 1986 est disponible pour examen aux heures normales de travail au bureau du secrétaire-trésorier, pour tout électeur résident qui le désire.



Environnement Canada Parcs — Environment Canada Parks

APPEL D'OFFRES

Contrat nº K3561-C7-09

Parc national Riding Mountain

Le travail consiste à remplir les fonctions de concierge et de préposé du dortoir pour groupes au camp Manito.

Des soumissions cachetées et indiquant leur contenu, doivent être adressées au:

Directeur
Parc national Riding Mountain
Wasagaming (Manitoba)
R0J 2H0

Elles seront acceptées jusqu'à:

15h00, le lundi 6 mai 1987
Téléphone: (204) 848-2811

On peut obtenir et examiner les documents contractuels à l'adresse ci-dessus.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Partez en voyage ce printemps, VIA vous offre le retour. Gratis!*

50% de rabais. Voici l'occasion idéale de prendre des vacances ce printemps: le rabais moitié-prix de VIA Rail.

D'ici le 7 mai, réservez un voyage aller et retour au moins une semaine avant votre départ, vous ne paierez que **50%** du tarif régulier en voiture-coach ou wagon-lits. Profitez de ce rabais! VIA l'offre sur certaines de ses mini-vacances: les Escapades.

C'est l'occasion idéale de profiter du confort d'un voyage en train et d'un retour gratuit!

VIA vous propose également toute une gamme de tarifs spéciaux sur de nombreuses autres destinations. Renseignez-vous en appelant votre agence de voyages ou VIA Rail, au **947-2290.**

CALGARY: 105$
Tarif régulier aller et retour en voiture-coach 210 $, maintenant

BANFF: 113$
Tarif régulier aller et retour en voiture-coach 226 $, maintenant:

*À l'exception de la période du 16 au 20 avril inclusivement. Certaines conditions s'appliquent.



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

La Caisse populaire de Haywood
est à la recherche d'un(e)

directeur(trice)

responsable du développement, de l'administration et du contrôle de la caisse populaire dans le cadre des politiques établies par le conseil d'administration.

Exigences:

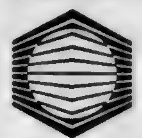
- excellente formation dans une institution financière;
- de l'initiative et des capacités d'organisation;
- personne avenante et dynamique possédant du leadership;
- capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit, en français et en anglais;
- expérience de gestion du personnel.

La Caisse populaire:
La Caisse populaire de Haywood, avec un actif de 1,8$ millions, offre des services financiers à plus de 450 membres.

Traitement:
Selon l'expérience et les qualifications.

Entrée en fonction:
Le plus tôt possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel», à:



Monsieur Raymond Souque
Président
La Caisse populaire de Haywood
Haywood (Manitoba) R0G 0W0

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA GREATER WINNIPEG GAS COMPANY EN VUE D'OBTENIR UNE OU PLUSIEURS ORDONNACES AUTORISANT L'AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ NATUREL ET LA MODIFICATION DES TARIFS POUR DIVERSES CATÉGORIES DE CLIENTS.

La Régie des services publics du Manitoba (la «Régie») tiendra une audience publique à compter du 22 juin 1987, à 9h, à l'hôtel Viscount Gort, 1670, avenue Portage, à Winnipeg (Manitoba), (et les jours suivants s'il y a lieu), afin d'entendre la demande de la Greater Winnipeg Gas Company (la «Compagnie») en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances autorisant l'augmentation du prix du gaz naturel que distribue la Compagnie à ses clients dans les concessions qu'elle dessert, ainsi qu'à tous les clients qui ont passé un contrat spécial avec elle. Cette augmentation porterait sur tout le gaz consommé à compter du 1er septembre 1987.

La demande de la Compagnie sera présentée à la Régie en deux parties. La première portera sur les revenus de la Compagnie et notamment la demande d'autorisation concernant:

1. la base de tarifs semi-annuelle, le pourcentage de profit, le coût des services et les revenus nécessaires calculés en fonction d 1986, année de référence;
2. un pourcentage général de profit de 12,75 pour cent ainsi qu'un pourcentage de profit sur les capitaux propres de 14,25 pour cent (comparativement au pourcentage de profit permis actuellement qui est de 12,65 pour cent et au même pourcentage de profit permis sur les capitaux propres qui est de 14,25 pour cent); et

La Compagnie subit chaque année, après impôt, des pertes d'environ 7 millions de dollars. Pour recouvrer entièrement ces pertes, elle aurait besoin d'une augmentation de 3,1 pour cent de ses revenus.

La deuxième partie de la demande de la Compagnie portera sur le coût des services aux différentes catégories de clients. La Compagnie a l'intention de présenter le 27 avril 1985 une étude mise à jour du coût des services qui répartirait le coût total des services entre ses différentes catégories de clients. À la lumière de cette étude et en tenant compte d'autres facteurs, la Compagnie proposera de nouveaux tarifs pour ses divers clients. Si la modification est approuvée, elle se traduira par les mesures suivantes:

(a) pour le chauffage des résidences, la Compagnie demande une augmentation d'environ 37¢ par mp³, soit 7,3 pour cent environ.

(b) pour le chauffage des espaces commerciaux, la Compagnie demande une augmentation d'environ 06¢ par mp³, soit 1,1 pour cent environ.

(c) pour le secteur industriel, la Compagnie demande une diminution d'environ 20¢ par mp³, soit 4,4 pour cent environ; et

(d) pour les gros utilisateurs, la Compagnie demande une diminution d'environ 16¢ par mp³, soit 4,4 pour cent environ.

On peut se procurer les détails relatifs à la demande d'ordonnance **maintenant** et les détails de l'étude du coût des servicers et ceux des nouveaux tarifs proposés, après le **27 avril 1987**, au bureau de la Compagnie, 444, avenue St. Mary, pièce 600, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1. Ces documents pourront aussi être examinés à la Régie des services publics au 405, avenue Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6. D'autres détails, notamment les répercussions de ces nouveaux tarifs sur les factures annuelles de diverses catégories de consommateurs, seront foiurnis dans un prochain Avis d'audience publique. Toutes les parties qui ont l'intention d'intervenir devraient se procurer les détails de la demande présentée par la Compagnie.

Soyez également avisés que la Régie étudiera, pour les confirmer ou en disposer autrement, les ordonnances provisoires ex parte nos 97/85 et 98/85 relatives à la baisse des prix du gaz naturel entraînée par la réduction à zéro du prélèvement spécial de canadianisation depuis le 1er juin 1985.

Conformément à l'ordonnance de la Régie no 56/85 du 20 mars 1985, toute personne, compagnie ou corporation qui voudrait intervenir auprès de la Régie au suget de la demande de la Compagnie, participer à l'interrogation des témoins, apporter certaines preuves ou faire un exposé, est priée de signifier son intention au soussigné et de déposer auprès de la Régie une formule d'inscription dûment remplie (que l'on peut obtenir au bureau de la Régie) le 1er mai 1987 au plus tard.

Les parties qui ne désirent que s'adresser à la Régie ou présenter un mémoire sont de simples participants et devraient informer le secrétaire de la Régie de leur intention le 12 juin 1987 au plus tard.

FAIT le 5 avril 1987

G.O. Barron
Secrétaire
Régie des services publics du Manitoba
405, avenue Broadway, pièce 1146
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

Des Jolyens veulent planifier à long terme

Le village de Saint-Pierre-Jolys aura-t-il un plan de développement global?

SAINT-PIERRE

La réponse mérite d'être posée sérieusement depuis que le Comité pour le développement de Saint-Pierre-Jolys a récemment demandé au conseil du village d'entamer les démarches nécessaires.

Concrètement, cela veut dire que le village va frapper à la porte du gouvernement provincial pour obtenir l'argent pour mener l'étude à bien.

Le but d'un plan de développement global est de déterminer, par exemple, quels sites devraient être zonés résidentiel, industriel et commercial.

«C'est important que le développement se fasse de façon ordonnée», souligne un des membres du Comité de développement de Saint-Pierre-Jolys, Rhéal Mulaire, aussi vice-présidente de la Chambre de commerce.

D'occasion

C'est à l'automne 86 que le Comité de développement, formé d'une dizaine de membres a été mis sur pied. «Les directeurs de la Chambre de commerce se sont joints au Comités en février», précise le pharmacien depuis 1981.

Rhéal Mulaire vient aussi de participer, avec 17 autres personnes d'affaires de Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo, au programme «**Rural Counselling Initiative**». Assuré par la province, organisé par les Chambres de commerce des deux villages, le programme a été coordonné par Eastman-Sud.

Chaque participant a reçu une attention individuelle de conseillers en matière de financement, de marketing, d'étude de faisabilité. Débuté en janvier, le programme exigeait quatre rencontres.

Pour Rhéal Mulaire, l'initiative a apporté des résultats positifs, notamment en lui donnant «plus d'enthousiasme pour régler certains problèmes».

Notons enfin que Michel Bouchard, de la station Texaco, a entamé les démarches pour l'obtention d'un permis l'autorisant à vendre des voitures d'occasion.

Bernard BOCQUEL

VITE LU VITE SU

Saint-Pierre-Jolys — Une nouveauté pour les Folies Grenouilles 87: des manèges pour les jeunes. La décision a été prise la semaine dernière.

«Ça fait plusieurs années qu'on cherche à avoir ce genre de divertissement. Parce qu'on sait que ça attire les foules. Cette année, ça a marché,» précise Gérald Fontaine, un des responsables de l'événement, prévu du 31 juillet au 2 août.

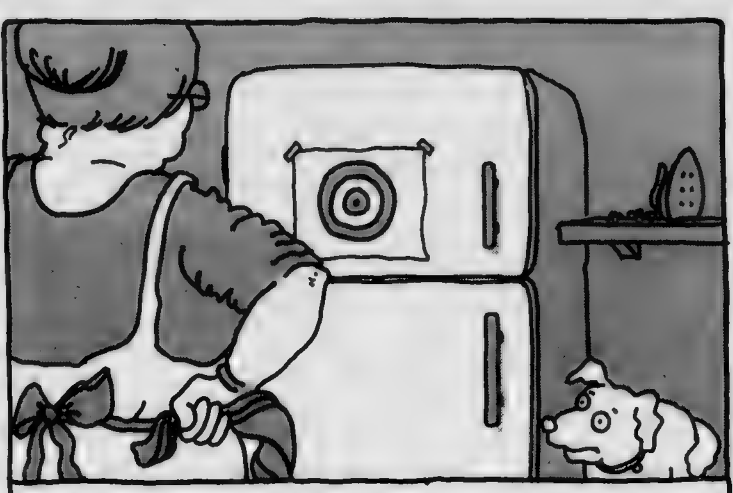
Tous les membres du comité chargé d'organiser les Folies Grenouilles ne sont pas encore nommés. Parmi les onze membres connus, trois sont nouveaux: Marilyn Rempel, Rhéal Bruneau et Louise Alarie.

Les autres sont: Linda Radvan, Pierre Gagné, Raymond Maynard, Roger Mulaire, Christine Maynard, Marc Ruest et Doug Brown. Il reste trois vacances.

Le comité, qui se réunira à nouveau le 12 mai, a aussi embauché une nouvelle secrétaire à temps partiel: Suzanne Audette.

DE BIAIS

Une création collective de l'équipe de La Liberté, illustrée par **David McNair**.



Offre d'emploi

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.
est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice)

pour le projet «Ateliers d'orientation au travail» du 25 mai 1987 au 28 août 1987.

Responsabilités:

- offrir à dix étudiants du secondaire des ateliers de formation, d'orientation et d'expérience de travail;
- superviser les étudiants en stage et en session d'orientation;
- s'occuper de la comptabilité et de l'évalu tion du projet.

Qualifications:

- de préférence, un(e) étudiant(e) universitaire en pédagogie;
- de l'expérience dans le monde du travail.

Rémunération:

- 400$ par semaine.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae au:



Directeur général
Conseil jeunesse provincial inc.
116-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Le Collège universitaire de Saint-Boniface
est à la recherche de candidats
pour remplir les tâches de

professeur/animateur

à l'intérieur d'un programme
académique, sportif et culturel

QUALIFICATIONS:

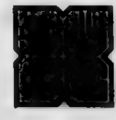
- avoir au moins une 1ère année universitaire ou Collège communautaire;
- avoir une expérience préalable en animation de groupes de jeunes de 8 à 12 ans;
- avoir des connaissances dans au moins un des domaines suivants: l'informatique, l'audio-visuel, la géographie, les langues (par exemple, l'espagnol), les sciences générales, la récréologie et le culturel;
- posséder une bonne maitrise de la langue française.

DURÉE DE L'EMPLOI: du 25 mai au 21 août 1987
(37 heures par semaine)

RÉMUNÉRATION: 6,00$/heure

Date limite pour soumettre sa candidature: **le 29 avril 1987.**

Prière d'adresser votre curriculum vitae et tout autre détail pertinent à:



Madame Lorraine Roch
Coordonnatrice du programme
Éducation des adultes
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ



Léo Grouette

25 minutes de Winnipeg —40 acres, bungalow de deux chambres à coucher, salle à manger, salon avec foyer, grande cuisine avec appareil, étable, garage double.

St-Vital — 3 chambres à coucher, salle à manger, 3 salles de bain, garage double. À voir.

Deux lots à Roseau River — 3 600$ chacun.

Rue Masson — 3 chambres à coucher.

256-4314 237-6261
AGENCES DUCHARME LTÉE

Le nouvel Atelier Rivière-Rouge devrait ouvrir en novembre

Les contributions du public dépassent les espérances

«Jamais, jamais je n'aurais pensé ça!» Alice Hébert a encore du mal à le croire. Mais les faits sont là: la campagne de porte à porte pour aider à financer le nouvel Atelier Rivière-Rouge a déjà atteint 55 000$.

«Ça fait maintenant un mois que la campagne de souscription a commencé, on a frappé à peine à la moitié des portes et on a ramassé ce qu'on pensait obtenir au maximum de la communauté», confie la présidente de l'Association pour l'intégration communautaire (*filiale Rivière-Rouge*), qui existe

SAINT-MALO

depuis 13 ans.

En fait, il y a deux mois, Alice Hébert espérait pouvoir convaincre les gouvernements de payer la très large part des 350 000$ nécessaires pour la construction du futur édifice de 7 600 pieds carrés. De sorte que la participation communautaire ne soit pas obligée de dépasser 30 000$.

100 000?

C'est très bientôt (*en principe à la fin du mois*) que les responsables de l'Atelier connaîtront le montant de la participation financière des gouvernements. La province a déjà promis «plus que 75 000$» et le fédéral pourrait contribuer quelque 60 000$.

En tout cas, Alice Hébert s'attend à ce que les gouvernements donnent «au moins autant que ce que la communauté est capable de ramasser». Et d'ici le mois de novembre, cette participation communautaire pourrait bien excéder 100 000$.

Toutefois, la Malouine refuse de se laisser emporter par un excès d'optimisme: «Les projections sont difficiles à estimer... Je ne le crois pas encore».

Avec un peu d'optisme cependant, la construction du nouvel Atelier, qui pourra recevoir 50 handicapés mentaux, devrait débuter le 2 juin. L'Atelier ouvrirait alors ses portes début novembre. Comme il ne s'agit pas d'emprunter de l'argent, la construction se fera par étapes, en commençant «par le strict nécessaire».



Alice Hébert, présidente de l'Association pour l'intégration communautaire (filiale Rivière-Rouge). «Ce qui nous motive? Je pense que c'est parce que c'est un groupe de personnes qui a besoin de notre aide. C'est pas la même chose que trouver de l'argent pour un curling. Et puis surtout, on les aide à s'intégrer dans la communauté, à préserver leur dignité».

La condamnation de l'ancien Atelier Rivière-Rouge en septembre 1986 aura donc des conséquences positives. Ainsi, l'Association pour l'intégration communautaire va être capable de donner du travail à 50 clients plutôt qu'à 32 présentement. Et surtout, l'actuelle campagne de porte à porte aura des effets à long terme sur la population des environs.

«À Saint-Malo, le chemin était fait pour accepter, intégrer les handicapés mentaux dans la communauté. Maintenant, les gens de toute la région sont beaucoup plus conscientisés. Pour nous, la sensibilisation, c'est très important», commente Alice Hébert.

125 bénévoles

Ces résultats sont évidemment dus à la qualité de l'organisation de la campagne de prélèvement de fonds, qui implique 125 bénévoles. Sans oublier des organisations de villages qui ont, ou vont mettre sur pied des activités pour prélever de l'argent. (*Le Club sportif et les Filles d'Isabelle de Saint-Malo ont respectivement contribué 1 000$ et 1 560$*).

«Le comité s'est fait un devoir de faire une présentation dans presque chaque village, auprès des politiciens, des curés, des ministres. Plus les articles dans les journaux. Beaucoup de gens ne connaissaient pas l'Atelier. Maintenant, il est très connu». (1)

Bernard BOCQUEL

(1) *Le porte à porte a lieu dans les localités suivantes: Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Otterburne, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Aubigny, Letellier, Dominion City, Arnaud, Green Ridge, Ridgeville, Vita, Grunthal, Lorette, Saint-Adolphe, Ile-des-Chênes et Saint-Joseph.*

Alice Hébert, présidente depuis 3 ans, est entourée de: Lyse Rioux (vice-présidente, Saint-Pierre), Jeanne Vinet (secrétaire-trésorière, Saint-Pierre), Hélène Arpin, Irène Catellier (Saint-Malo), Cécile Brémaud (Sainte-Agathe), Lorette Roy, Lorette de Moissac (Saint-Jean). La directrice est Claudette Préfontaine.

Depuis bientôt un mois les clients n'ont pas de contrat. Ils achèvent de nettoyer le Parc de Saint-Malo, puis ils procèderont au nettoyage de la Grotte.

* Le Coin du Bouquineur *
recherche livres usagés français de qualité.
Composer **1-883-2432** après 16h et en fin de semaine
ou **237-3395**
de 10h à 17h.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
recherche un

PROFESSEUR
d'éducation physique pour l'école Provencher

L'enseignant(e) devra appuyer les buts et les objectifs de l'école. Il(elle) devra aussi participer aux activités parascolaires.

Poste à temps partiel (.70)

Date d'entrée en fonction: **le 2 septembre 1987**

On vous demande de prendre contact avec:



Jim Ogston
Coordonnateur d'éducation physique
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1
Tél.: 253-2681

LA DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD
est à la recherche de candidat(e)s
pour le poste de

directeur(trice)
à l'école Précieux-Sang

Les candidat(e)s doivent assumer leurs responsabilités à compter du début de l'année scolaire 1987.

L'école Précieux-Sang est une école française et regroupe des étudiants de la maternelle à la 12e année.

Les candidat(e)s doivent avoir une formation académique et professionnelle relative aux exigeances du poste, une expérience pédagogique reconnue et une très bonne connaissance du milieu scolaire français.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, y incluant un minimum de 3 références avant le mardi 5 mai à:

Le Directeur général
Division scolaire de Norwood
200, chemin Ste-Marie
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1H9

MANIMOT INC.
est à la recherche d'un(e)

traducteur(trice) généraliste
(anglais-français)

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
- posséder un certificat ou diplôme en traduction, ou l'équivalent;
- antécédents professionnels attestant de sa compétence:
- être agréé(e) par une association de traducteurs reconnue.

La connaissance du traitement de texte est un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et leurs prétentions salariales à l'adresse suivante, avant le 30 avril 1987 à:



MANIMOT INC.
232, rue La Vérendrye
Winnipeg (Manitoba) R2H 0B7

Offre d'emploi
L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE
recherche un(e)

secrétaire-réceptionniste

FONCTIONS:
Le(la) candidat(e) exécutera la tâche de secrétaire-réceptionniste et exercera une variété de tâches cléricales élémentaires routinières et fera usage de machines de bureau tel que la dactylo, le dictaphone, le traitement de textes, etc.

CONNAISSANCES:
- bonne présentation;
- connaissance générale du français et de l'anglais écrits et parlés;
- connaissance de diverses pratiques de bureau;
- aptitude à apprendre les tâches assignées;
- compétence en dactylographie et en transcription par dictaphone;
- connaissance et pratique des machines de traitement de textes et ordinateur, un atout.

SALAIRE: Négociable.

LIEU DE TRAVAIL: Régina

Faire parvenir votre curriculum vitae à:



Madame Line Blanchet
Secrétaire de direction
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y7
Tél.: (306) 569-2188

LA DIVISION SCOLAIRE DE ST-JAMES ASSINIBOIA nº 2
«Des écoles formidables où l'on s'épanouit»
est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice) de programmes en immersion française
(élémentaire et secondaire)

Ce poste à temps plein englobe la coordination, la promotion du perfectionnement et l'implantation d'une programmation efficace en immersion française.

On donnera préférence aux candidats possédant les qualifications suivantes:
- expérience réussie dans l'enseignement en immersion française;
- expérience en mathématiques et en science serait désirable;
- le candidat choisi devra posséder un certificat valide d'enseignement du Manitoba.

Date d'entrée en fonction: le 2 septembre 1987

Salaire: selon la grille salariale divisionnaire

Des copies de la description de tâches et de la demande d'emploi sont disponibles sur demande en composant le 888-7951 ou en passant au bureau de la division.

Les demandes devraient être soumises avant le 1er mai 1987, à:



M. D.M. Stefanson
Surintendant du personnel et de l'administration
Division scolaire de St-James-Assiniboia nº 2
2574, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3J 0H8

Nécrologies

MME CLARA CÔTÉ
(née MARCHAND)

Paisiblement le lundi 6 avril 1987, a la Villa Youville à Sainte-Anne au Manitoba, est décédée Mme Clara Côté, née le 8 août 1890, à La Broquerie au Manitoba. Elle et son époux établirent résidence à Sainte-Anne au Manitoba, là où elle demeurait jusqu'à sa mort.

Lui précédèrent dans la tombe son époux Hervé en 1985 et un fils Aimé en 1986.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Antoinette et son époux Raymond Villebrun; Noëlla et son époux Lucien Emond, tous deux de Winnipeg; Alida Laferrière de Rainy River en Ontario; Raisaire et son épouse Lilliane de Saint-Boniface; Rose Anne et son époux Jules L'heureux de Maillardville en Colombie-Britannique; Paul et son épouse Shirly de Langley en Colombie-Britannique; une belle-fille Jeannine Côté, de Saint-Boniface; 23 petits-enfants et 32 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle était exposée en l'église de Sainte-Anne à 14h le jeudi 9 avril, suivie de la messe de la Résurrection, par le R.P. Daniel Lavoie, c.s.s.r. célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sainte-Anne.

Les porteurs étaient ses petits-fils: Claude et Marcel Côté, Philippe et Georges Laferrière, Gilbert Emond, Gilbert Sabourin.

La famille tient à remercier sincèrement ceux et celles qui ont témoigné leur sympathie soit par offrandes de messe ou leur présence aux funérailles.

Un merci spécial au personnel de la Villa Youville pour les soins intensifs donnés à notre mère.

La direction des funérailles était confiée au Salon mortuaire Desjardins.

OSCAR ARCHAMBAULT
(103 ans)

Paisiblement, le 10 avril 1987, est décédé au Foyer Gendreau à Sainte-Rose-du-Lac au Manitoba, Oscar Archambault, âgé de 103 ans.

Né à Saint-Hyacinthe au Québec, le 10 avril 1884, il vint au Manitoba en 1903. En 1905 il épousa Exina Lahaie, à Makinak au Manitoba.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils: Lucien et son épouse Cécile, Raoul et son épouse Isabel, Hector et son épouse Florence, Gaston et son épouse Kay, de Sainte-Rose-du-Lac; trois filles: Blanche Molgat et son époux Louis, Marie-Rose Gagnon de Sainte-Rose-du-Lac et Lucille Moreau de Winnipeg; une bru, Georgette Archambault de Watrous en Saskatchewan.

Il fut précédé par son épouse en 1969; deux fils: André et Bernard; deux filles: Bernadette et Sr Yvonne, r.n.d.m.

La messe de la Résurrection fut célébrée en l'église de Sainte-Rose-du-Lac, le lundi 13 avril à 14h, le R.P. Louis Dumont, o.m.i. célébrant.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Les porteurs étaient ses six petits-fils: Gérald, Marcel, Darcy, Gérard Archambault, Ernest Molgat et Denis Moreau.

Les funérailles furent dirigées par la chapelle funéraire de Sainte-Rose-du-Lac au Manitoba.

IRÈNE GILMORE
(née LAFRENIÈRE)

La famille voudrait remercier très sincèrement tous les parents et amis qui ont exprimé leur attachement à la mémoire d'Irène à l'occasion de son décès par leurs messages de condoléances, leur présence aux prières et aux funérailles, leurs dons et leurs contributions.

Née à Mariapolis le 18 juillet 1904, Irène est décédée à la Villa Youville, Sainte-Anne au Manitoba, le 20 avril 1987.

Elle laisse son époux depuis 60 ans, Maurice, et ses 6 enfants: Denis et son épouse Ellen-Anne, de Thunder Bay en Ontario; Ronald, de Little Rock d'Arkansas; Renée Cleem et son époux Ron, de St-Vincent au Minnesota; Diane et son époux Ross de Winnipeg au Manitoba; Donald et son épouse Carolyn de Montréal au Québec; et Paul et son épouse Jeannette de Saint-Jean-Baptiste au Manitoba. L'aîné des enfants, Raymond (époux de Rita de Thunder Bay en Ontario) est décédé en 1972. Son départ sera également regretté par 18 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Résidente de Letellier pendant 37 ans, elle fut présidente de la Ligue catholique des femmes pendant 11 ans. Les services qu'elle a rendus au cours des années ont toujours été grandement appréciés.

L'enterrement a eu lieu le 22 avril à l'église catholique de Letellier.

Nous invitons toute personne qui voudrait honorer la mémoire d'Irène à faire un don à la Manitoba Alzheimer's Society.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue SOPHIE CORMIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 5 juin 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour du mois d'avril 1987.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

Remerciements

Le comité de Développement et Paix de la paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont travaillé à l'organisation du souper de la faim, qui a eu lieu le 17 avril au sous-sol de la Cathédrale.

Un merci spécial à Wilfrid Gosselin qui fit l'animation de cette rencontre ainsi qu'à Soeur Eveline Desrochers qui montra le diaporama «La lutte pour la terre ou La foi en action au Brésil.»

Cet événement annuel en solidarité avec nos frères et soeurs du tiers-monde, nous a permis d'intérioriser notre engagement chrétien à suivre le Jésus solidaire des pauvres, des écrasés, des rejetés.

Encore une fois un gros merci à tous et toutes pour la belle coopération.

Rita L. Valcourt

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Coordonnateur Des Programmes Des Transport
Office Du Transport Du Grain
Winnipeg (Manitoba)

Nous cherchons une personne très fiable capable d'administrer les accords d'exploitation conclus avec les compagnies ferroviaires à l'égard de l'utilisation des wagons-trémis appartenant à l'Etat; d'administrer les accords pour le transport du grain par véhicules motorisés; d'entretenir des rapports généraux avec les représentants de ce secteur industriel et d'autres organismes en vue de coordonner le transport du grain et de favoriser les échanges permanents sur les progrès technologiques en matière de transport.
Vous devez avoir terminé avec succès les études secondaires et un programme d'études post-secondaires en administration des affaires, en économie ou en économie agricole. Vous devez également posséder une expérience dans le domaine du transport et des opérations ferroviaires **OU** une expérience dans le domaine de la manutention et du transport du grain. La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.
Nous offrons un salaire annuel de 42 502 $ à 47 928 $ (en vigueur le 21 juin 1987).
Le caractère confidentiel des renseignements personnels fournis est respecté en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront versés à la banque de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

Veuillez faire pervenir votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae, en mentionnant le numéro de référence:
S-87-51-0008-3940-W6F, à:
Al LeBlanc, agente de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
391, avenue York, pièce 400
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G8
Téléphone: (204) 949-2486
(204) 949-6066 (Visuor)

Veuillez fair parvenir votre demande avant le 9 mai 1987.
For information in English, contact above-named person.



La Société canadienne des postes entreprend une nouvelle phase excitante de son expansion en tant que société d'État.

AGENT(E), PLANIFICATION DE LA GESTION ET BUDGETS

En collaboration avec le gestionnaire, planification de la gestion et budgets, l'agent(e) travaillera avec les gestionnaires et directeurs opérationnels et fonctionnels à l'établissement de budgets et de plans de gestion respectant les directives de la Société et les plans de l'administration centrale.

Le(la) titulaire assurera aux groupes divisionnaires des services de planification, d'établissement de budgets, de prévision, d'analyse et d'évaluation économique et aidera à surveiller le rendement, conformément aux marches à suivre et aux normes établies par la Société.

Les candidats doivent être des finissants d'un cours permettant d'obtenir l'accréditation d'une association de comptables reconnue (C.A., C.M.A., C.G.A.), ou avoir de l'expérience pertinente dans l'établissement des budgets et la planification de l'exploitation.

La Société offre un excellent traitement initial en fonction des qualifications et des aptitudes, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature en faisant parvenir en toute confidentialité leur curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante:

Centre d'emploi
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Hall du rez-de-chaussée
266, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0K0

D'ici le 1 mai, 1987.

La Société offre des chances égales d'emploi à tous

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Avril

Saint-Boniface: Exposition de Noëlla Muruvé, au Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 27 avril.

Winnipeg: Exposition Sheila Butler: Paintings 1986, à la Galerie d'art de Winnipeg, jusqu'au 26 avril

Winnipeg: Le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente "The Foreigner" de Larry Shue, à 20h, jusqu'au 9 mai.

Winnipeg: l'Exposition "Chinese Jade: Stone For The Emperors", à la Galerie d'art de Winnipeg, jusqu'au 31 mai.

Winnipeg: le YWCA organise des rencontres hebdomadaires le matin avec conférenciers, café et discussion, un service de garderie est offert. (Appelez: YW Neighbors au 943-0381).

Winnipeg: le Planétarium du Manitoba présente «Beyond the Fourth Dimension», spectacles à 15h et à 19h45 du mardi au vendredi, et à 13h, à 14h30, à 16h, et à 19h45 les samedi, dimanche et jours fériés, jusqu'au 7 juin, (pas de spectacle le lundi).

Vendredi 24

Letellier: Soirée-amateur, à la salle mémoriale de Letellier, à 20h, les revenus aideront à la construction de l'Atelier de la Rivière-Rouge à Saint-Malo. (Prix d'entrée: 5$ avec collation).

Mardi 28

Saint-Boniface: Le jazz de Laurent Roy au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Saint-Boniface: Conférence sur la maladie d'Alzheimer donnée par Nicole Schmitt, travailleuse sociale, «Support aux familles et les groupes de soutien», à 19h30, à la salle Valade de la Maison provinciale des Soeurs grises, 151, rue Despins.

Saint-Boniface: Conférence sur «Comment rédiger un testament», donnée par Antoine Hacault, représentant de l'Association d'éducation juridique communautaire, au Centre des aînés, 187, avenue de la Cathédrale, à 15h.

Jeudi 30

Saint-Boniface: Concert de la chorale des élèves de l'école Provencher avant la fête d'anniversaire au Centre des aînés de Saint-Boniface, 187, avenue de la Cathédrale, à 13h.

Mai

Vendredi 1er

Saint-Boniface: Session de préparation au mariage en français du 1er au 3 mai. (Pour plus de renseignements: 233-6079 ou 233-7304).

Province: Les Guides du Manitoba offrent aux animateurs(trices) du mouvement une session de formation au Chalet à Saint-Malo. (237-6217).

Samedi 2

Sainte-Anne-des-Chênes: Danse avec le groupe «Small Town», au Centre culturel, à 20h30, organisée par les Chevaliers de Colomb.

Dimanche 3

Saint-Boniface: Thé-bazar annuel du Foyer Valade, 271, rue Archibald, de 13h30 à 16h00.

Winnipeg: Réunion annuelle de la Société funéraire du Manitoba, le film «Dans le labyrinthe» d'Expo 67 sera projeté, à 14h, à l'Office national du film, 243, rue Main.

Mardi 5

Saint-Boniface: Conférence sur «Les droits et les obligations du consommateur,» donnée par Rémi Smith, représentant de l'Association d'éducation juridiques communautaire, au Centre des aînés de Saint-Boniface, 187, avenue de la Cathédrale, à 15h.

Jeudi 7

Saint-Boniface: Causerie sur «Comment faire un bon emploi d'un four à micro-ondes», donnée par une conseillère en économie domestique d'Hydro Manitoba, au Centre des aînés de Saint-Boniface, 187, avenue de la Cathédrale, à 13h.

Vendredi 8

Winnipeg: Les Chevaliers de Colomb du Conseil d'État du Manitoba tiendront leur Congrès annuel, les 8, 9 et 10 mai, au International Inn, 1808, avenue Wellington. Le Conseil Christ the King sera l'hôte du congrès.

Mercredi 13

Saint-Boniface: Soirée de reconnaissance des membres Scouts/Guides au sous-sol de la Cathédrale à 19h.

ATTENTION!

*Comme nous l'expliquions lors du lancement du CALENDRIER PROVINCIAL, il revient aux organisations de veiller à envoyer **par écrit** les détails essentiels des activités qu'elles souhaitent voir annoncé **GRATUITEMENT**.*

L'heure du thé *et des réunions*



Il n'est pas toujours facile de convaincre les gens d'assister à des réunions de parents ou d'associations communautaires comme les systèmes de surveillance de quartier, par exemple. Pour augmenter la participation, il faut savoir innover.

Pour inciter les gens à participer à votre prochaine réunion, pourquoi ne pas servir le «thé». C'est un bon moyen de faire connaissance tout en gardant les coûts au minimum.

Deux ou trois personnes peuvent se partager la tâche. Faites les choses simplement. Deux sortes de sandwich suffisent amplement. Plutôt que de servir des biscuits préparez un grand gâteau que vous glacerez de trois couleurs différentes. Avec une telle bienvenue, vous réveillerez l'enthousiasme pour la discussion. (*Avez aussi un ordre du jour, du papier et des crayons pour tout le monde!*).

Une bonne tasse de thé est le breuvage de choix. Pour faire une tasse de thé parfaite, suivez ces conseils.

Portez rapidement à ébullition de l'eau froide fraîchement tirée. Entre-temps, ébouillantez la théière. Employez un sachet de thé ou deux cuillerées à thé de feuilles de thé pour deux tasses d'eau.

Videz l'eau qui a servi à réchauffer la théière, mettez-y le thé, puis verser l'eau bouillante sur le thé.

Laissez infuser aussi longtemps que désiré; remuez, retirez les sachets de thé ou filtrez et servez.

Des études ont démontré que les Canadiens laissent infuser leur thé en moyenne trois minutes. La durée de l'infusion est une affaire de goût, comme la marque de thé d'ailleurs.

Le Conseil canadien du thé recommande l'emploi d'un thé de bonne qualité et insiste sur l'importance de réchauffer la théière à l'avance, d'avoir de l'eau fraîche qui bout et de couvrir la théière pendant la durée de l'infusion.

Le Conseil suggère aussi de retirer les sachets de thé ou de passer les feuilles de thé une fois l'infusion terminée.

Sandwichs simples pour le thé

Utilisez seulement du pain très frais et beurrez légèrement. Choisissez deux garnitures parmi les suivantes:

— jambon, dinde ou rosbif tranché mince

— salade de saumon avec du céleri haché fin; salade aux oeufs avec de l'oignon; ou du jambon haché fin et de la relish mélangés avec un peu de mayonnaise.

— chair de crabe émiettée avec du poivron vert coupe en dés et du fromage à la crème ramolli.

Gâteaux pour le thé

Préparez un grand gâteau blanc ou doré de 9 x 13 pouces. Laissez refroidir, démoulez et divisez en trois parties égales. Coupez chaque partie en deux horizontalement et tartinez l'intérieur de confitures d'abricots ou de framboises. Remettez ensemble.

Préparez votre recette préférée de glaçage crémeux au beurre ou utilisez notre recette. Partagez le glaçage en trois.

À une des parties, ajoutez de 1 à 2 c. à table de jus de framboises ou de fraises et une ou deux gouttes de colorant alimentaire rouge.

Faites fondre 1 carré (1 oz) de chocolat et incorporez à la deuxième partie. À la dernière partie, ajoutez de 1 à 2 c. à table de jus de citron et une ou deux gouttes de colorant alimentaire jaune.

Glacez chacun des trois gâteaux avec un glaçage différent et coupez en portions de 2 pouces de large. Si désiré, décorez de fruits confits ou tranchés, ou d'un peu de glaçage de couleur contrastante.

Glaçage crémeux au beurre

½ tasse de beurre ramolli
4 tasses (environ) de sucre à glacer
¼ de tasse de lait ou de crème légère
1 c. à thé de vanille

Battre le beurre en crème avec la moitié du sucre à glacer jusqu'à l'obtention d'une texture légère.

Ajouter le lait et le reste du sucre à glacer, en alternant, jusqu'à ce que le mélange soit onctueux. Le mélange sera très épais; en ajoutant les parfums indiqués ci-dessus, le glaçage prendra la consistance voulue.

mai 87-88
ANNUAIRE DES SERVICES EN FRANÇAIS AU MANITOBA

QUESTION:

Quel est le moyen idéal pour connaître vite et bien tous les services disponibles en français au Manitoba?

RÉPONSE:

L'Annuaire des services en français au Manitoba, qui sera distribué GRATUITEMENT à 15 000 exemplaires à la fin mai 1987.

CONCLUSION:

Si votre entreprise, ou votre association offre, un service en français dans l'un des secteurs suivants, téléphonez à **Andrée Gilbert**, la responsable de la publicité, au **237-4823**.

Assurez-vous que vous aurez la place qui vous revient!

L'Annuaire des services en français:

15 000 exemplaires distribués fin mai.

Une production de

La Liberté Graphiq 237-4823

INDEX:

SERVICES COMMUNAUTAIRES
Les journaux communautaires
Les Caisses Populaires
Aides financières & techniques
Associations provinciales
Autres groupes ou organismes
Bibliothèques et librairies
Chorales, orchestres & théâtres
Comités culturels
Festivals & carnavals
Maisons d'édition françaises
Médias francophones
Musées
Paroisses & chapellenies
SERVICES COMMERCIAUX:
Abattoirs
Agences de voyages
Agences Immobilières
Agneaux
Agriculture
Ambulance
Appareils électriques
Architectes
Articles religieux
Artisanat
Aspirateurs
Arts graphiques
Assurances
Automobiles
Auvents
Avocats & Notaires
Banques
Barbiers
Bateaux
Bijouteries
Boulangers
Brasseries
Cadeaux
Camions
Chapelles funéraires
Charcutiers
Charpentiers
Chauffage
Chiropracticiens
Cinéma
Climatisation
Cliniques
Clubs
Creusage
Coiffeurs
Comptables
Concierges
Conseillers
Construction
Coopératives
Cordonnier
Communautés religieuses
Courtiers
Disques
Distilleries
Distributeurs
Draperies & rideaux
Égouts
Electricité
Équipement de feu et de sécurité
Équipement stéréphonique
Étampe
Experts-Conseils
Exterminateurs
Extincteurs
Fenêtres
Ferblantiers
Films
Fleuristes
Forgerons
Fournaises
Foyers
Galeries d'art
Garagistes
Garderies
Grain
Hôpitaux
Hôtels/Motels
Hypothèques/investissements
Impôt
Imprimeries
Investissements
Laiteries
Lave-autos
Machines à coudre
Machines agricoles
Maçons
Maisons de repos
Maisons de retraites
Maisons mobiles
Masso-thérapie
Manufacturiers
Marchand en gros
Médecins
Messageries
Monuments
Moteurs électriques
Motoneiges
Musique
Optométristes
Paysagistes
Peintres & décoration
Peintres
Pensionnats
Pharmacies
Photographes
Piliers & Caissons
Plâtriers
Plombage & chauffage
Pneus
Pourvoyeurs
Procure
Propane
Quilles
Quincailleries
Radio & T.V. & meubles
Restaurants
Roulottes
Salles de réception
Salons mortuaires
Sport
Tapis
Tapis & draperies
Taxidermistes
Théâtres
Toitures
Traduction
Vêtements
Viandes
Voyages
Autres

(Basé sur une documentation fournie par la Société franco-manitobaine)



Bonjour toi!

As-tu déjà désiré être un oiseau? Voler dans les airs... voyager de longues distances? Moi j'ai souvent fais ce rêve. J'aime beaucoup les oiseaux et aujourd'hui je t'en parle plein ma page. Regarde bien!

BICOLO



LES OISEAUX sont arrivés! Nous les voyons partout et leurs chants nous annoncent que le printemps est bien ici et que l'été n'est pas loin.

SONT-ILS FRILEUX?

Sais-tu pourquoi certains oiseaux passent l'hiver avec nous tandis que d'autres s'envolent vers le sud?

Les oiseaux qui demeurent ici sont ceux qui se nourrissent de graines qu'ils trouvent tout l'hiver, tandis que ceux qui mangent les insectes émigrent pour trouver leur nourriture là où les insectes vivent, dans les pays chauds.

Aujourd'hui je te parle surtout des oiseaux migrateurs, ceux que j'aime bien revoir au printemps.

COLORIE les oiseaux de la page comme indiqué

LE CHARDONNERET JAUNE

L'HIRONDELLE DES GRANGES

LE COLIBRI

L'ORIOLE DE BALTIMORE

LE MERLE

Qui suis-je?

1. Je suis le plus gracieux et le plus menu de tous les oiseaux du monde. Je vole en avant, en arrière, d'un côté, de l'autre et si vite qu'on a de la peine à dire si je suis une libellule ou une fleur emportée par le vent. Souvent vous me voyez tirer le suc des fleurs avec mon grand bec pointu. Mon nid est un chef-d'oeuvre de légèreté, tissé de toiles d'araignées et de lichens; il n'est pas plus gros que le dé de grand-mère.

   Je suis le _ _ _ _ _ _ _ (ou oiseau- _ _ _ _ _ _ _)

2. Nous aimons voler et on nous dit très gracieuses dans les airs. Nous marchons rarement sur le sol car nos pieds sont très délicats mais nos ailes sont très puissantes et les grands vents ne nous font pas peur. Notre queue est longue et en forme de V. Au printemps, nous arrivons en bandes vers le 27 avril. Nous sommes joyeuses et nous aimons faire de l'acrobatie dans l'air. Nous accrochons nos nids aux bords des granges, des maisons et souvent aux poutres du garage. Nous sommes noires avec un peu de bleu sur la poitrine.

   _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

3. Je suis le plus commun des pinsons. Je construis mon nid sur le sol. J'aime prendre la vedette et chanter à tue-tête. Savais-tu que des spécialistes ont enregistré sur bande sonore certaines de mes chansons et que je peux émettre plus de trente-cinq notes, la plupart bien au dessus de l'échelle musicale des humains? Mon plumage est brun sur le dos et jaunâtre sur le ventre.

   _ _ _ _ _ _ chanteur

4. Je suis petit et très joyeux. Je ne touche jamais au bon grain; je mange la graine des mauvaises herbes. Je suis facile d'approche. Mon plumage est voyant: jaune et noir. Je me blais dans les buissons. Si tu veux m'attirer, sème quelques graines de tournesol dans un coin de ton jardin. Tu me verras rester autour tout l'été.

   _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ jaune

5. Après avoir passé l'hiver dans les montagnes du Mexique, j'arrive en annonçant le printemps! Pour distinguer si je suis mâle ou femelle, regarde ma coiffure. Si je porte un chapeau noir, je suis mâle, tandis que ma compagne préfère se coiffer de gris. Ma nourriture préférée. ce sont les vers de terre.

   _ _ _ _ _ (ou rouge-_ _ _ _ _)

6. On me dit très beau car je suis habillé d'orange et de noir. Je suis Américain; je viens de Baltimore. Je fais mon nid au sommet des arbres. Je chante et j'égaie partout où je vais.

   _ _ _ _ _ _ de Baltimore

7. Je suis aussi un bel oiseau noir avec des épaulettes rouges décorées d'une petite frange jaune. Mon chant est bien distinctif «kon-ki-ri», «kon-ki-ri» que je répète d'une voix sonore. Je me tiens dans les marais ou les fossés le long des routes.

   _ _ _ _ _ _ _

8. Ma famille d'oiseaux se distingue par notre habileté à nous tenir sur une surface verticale en nous cramponant avec les ongles et en nous appuyant sur le bout rigide de notre queue. Mon plumage est noir et blanc. Si je suis un mâle, j'ai une petite calotte rouge sur la tête. Avec mon grand bec pointu, je protège les arbres en mangeant les insectes qui les attaquent. J'aime bien le Manitoba et je reste ici l'hiver comme l'été.

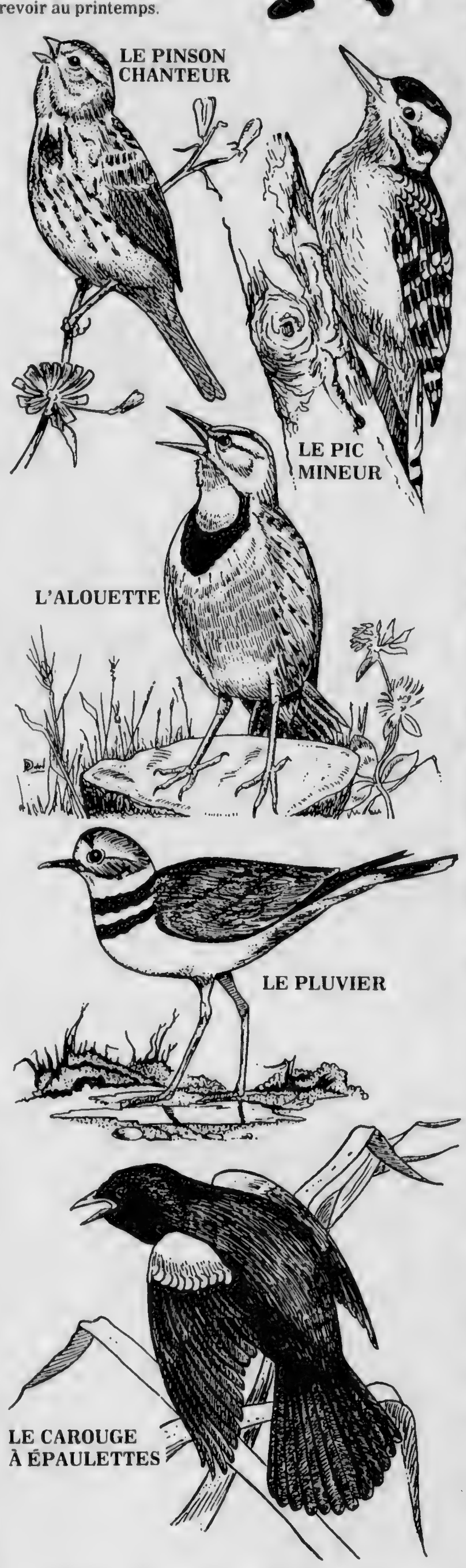
   _ _ _ mineur (ou _ _ _-bois)

9. J'ai des grandes pattes minces. Tu m'as souvent vu me sauver en courant! Je fais mon nid dans l'herbe. C'est pourquoi je n'aime pas tellement la tondeuse à gazon: elle m'oblige à déménager. J'ai un petit truc dont j'aime me servir lorsque j'ai peur qu'on découvre mes oeufs ou mes petits: je fais semblant d'être blessé et je m'agite avec des gestes et des cris de détresse qui attirent l'attention sur moi plutôt que sur mon nid, et ça réussit très bien! J'ai le dos brun pâle, le ventre blanc et jaune pâle avec un double collier noir au cou.

   _ _ _ _ _ _ _

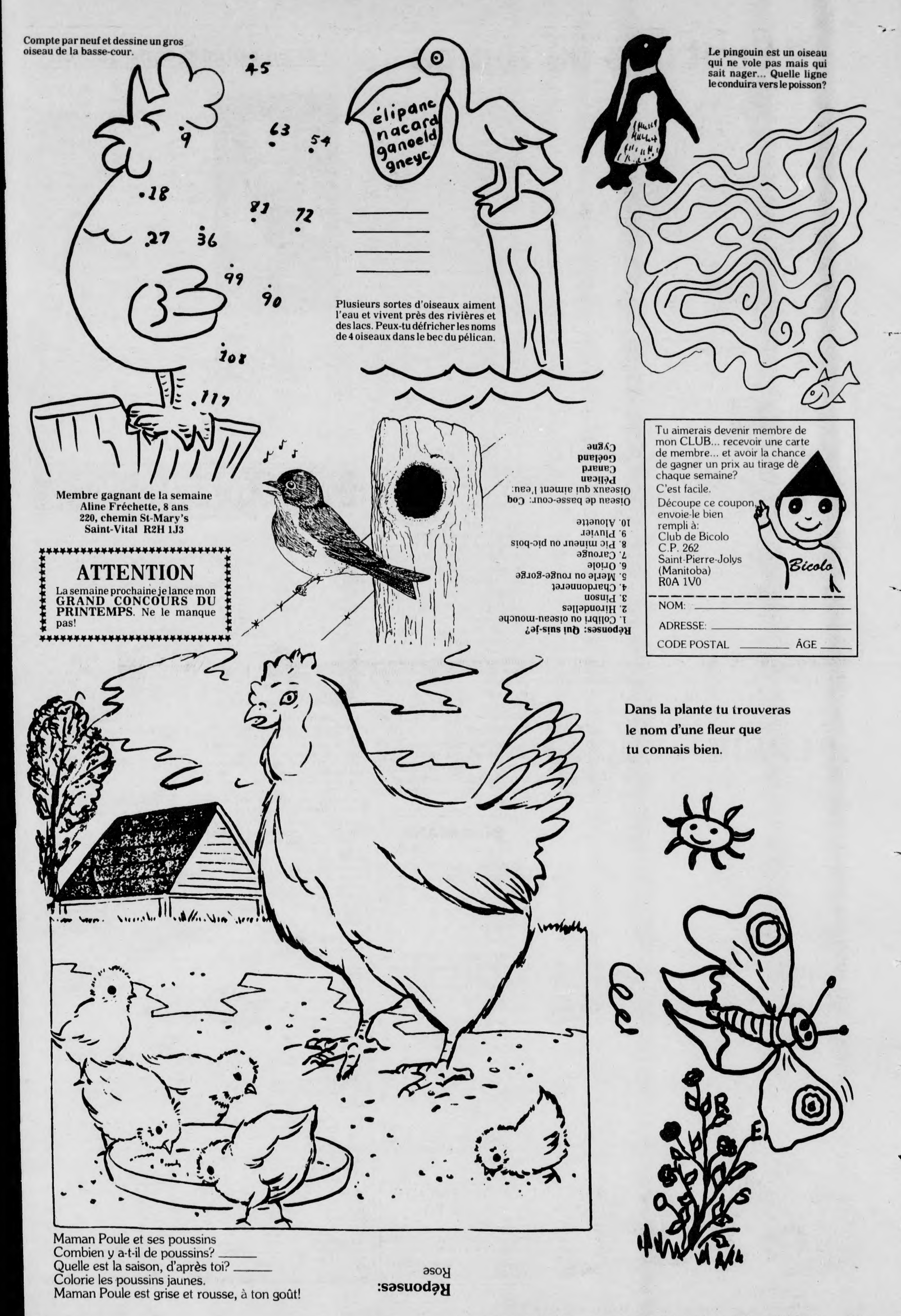
10. Je suis très utile et les fermiers m'aiment bien car je me nourris des insectes les plus nuisibles à la moisson. Ma poitrine est jaune ornée d'un collier noir. Les plumes de ma queue sont blanches. Je chante et je suis aussi populaire qu'une chanson que tout le monde connaît bien ici.

    _ _ _ _ _ _ _ _



Les dessins des oiseaux ont été pris dans le livre «Les oiseaux de mon pays»





Compte par neuf et dessine un gros oiseau de la basse-cour.

Plusieurs sortes d'oiseaux aiment l'eau et vivent près des rivières et des lacs. Peux-tu défricher les noms de 4 oiseaux dans le bec du pélican.

Le pingouin est un oiseau qui ne vole pas mais qui sait nager... Quelle ligne le conduira vers le poisson?

Réponses: Qui suis-je?
1. Colibri ou oiseau-mouche
2. Hirondelles
3. Pinson
4. Chardonneret
5. Merle ou rouge-gorge
6. Oriole
7. Carouge
8. Pic mineur ou pic-bois
9. Pluvier
10. Alouette

Oiseau de basse-cour: Coq
Oiseaux qui aiment l'eau:
Pélican
Canard
Goéland
Cygne

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM: ____________
ADRESSE: ____________
CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Membre gagnant de la semaine
Aline Fréchette, 8 ans
220, chemin St-Mary's
Saint-Vital R2H 1J3

ATTENTION

La semaine prochaine je lance mon **GRAND CONCOURS DU PRINTEMPS**. Ne le manque pas!

Dans la plante tu trouveras le nom d'une fleur que tu connais bien.

Maman Poule et ses poussins
Combien y a-t-il de poussins? _____
Quelle est la saison, d'après toi? _____
Colorie les poussins jaunes.
Maman Poule est grise et rousse, à ton goût!

Réponses:
Rose

Ils ont mis du temps

Est-il possible, aujourd'hui encore, de croire en la résurrection? (Encore???)



Claude **BLANCHETTE**

La question, nous l'avions posée la semaine dernière. Alors pourquoi y revenir? L'abbé Claude manque-t-il de matériel, d'idées?

La résurrection du Christ, nous l'avons préparée pendant quarante jour de prière, de jeûne et d'aumônes, marchant dans le désert sur la route qui mène à Jérusalem.

Puis, nous l'avons acclamé, palmes à la main, ce Jésus qui, sur le dos d'un âne, se laissait aimer par les foules délirantes, à la recherche d'un héros provisoire.

Nous nous sommes assis avec lui à la Table du Corps donné et du Sang versé, nos pieds tout fraîchement lavés par Celui qui se veut le serviteur de tous.

Et dans le silence de la nuit, aux lueurs séduisantes d'une pleine lune, nous nous sommes endormis aux pieds des oliviers, alors que Lui, souffrant sans doute d'insomnie, priait et suppliant.

Et là, les évènmenets se sont précipités. Judas, armée, grand-prêtre, prétoire, Pilate, un peu d'eau, Barabbas, un coq qui chante, couronne d'épines, fouets, un roi ensanglanté, une croix, un chemin de poussière, Simon, des femmes, des clous, du vinaigre, Marie, un cri, une lance...

Et alors, dans les ténèbres étouffantes, dans un silence écrasant, nous nous sommes attardés auprès d'un tombeau taillé dans la pierre, une larme par ici, un soupir par là.

Puis un feu, une lumière, une Parole, un cri, de l'eau, du Pain, du Vin: IL EST RESSUSCITÉ.

Et après?

Nous l'avons chanté, nous l'ayons acclamé, nous l'avons célébré ce Vivant!

Les «Alleluia» se bousculaient, les cloches se déployaient à pleine volée, les fleurs ornaient chaque centimètre carré, les *«Joyeuses Pâques»* se mêlaient aux *«Ah, qu'il fait beau!»* et la foule était en délire (ou à peu près...)!

Voilà, c'est fait! Il est temps de passer à autre chose. Il est ressuscité. J'ai compris. Point à la ligne. Et après???

Mais l'Église, dans sa grande sagesse, ne l'entend pas comme ça. Elle sait que nous aimons trop le provisoire, les émotions fortes passagères. Et la résurrection du Christ n'est ni provisoire, ni une émotion forte.

C'est pour cette raison qu'elle déploie le mystère du Vivant pendant cinquante jours. Elle nous permet ainsi d'absorber, peu à peu, cet événement, fondateur de notre foi.

Bien plate!

Elle nous donne de suivre les premiers témoins de ce fait inusité, et de voir qu'eux aussi ont eu, au premier abord, un peu de problème à «avaler ça tout rond»!

Marie Madeleine s'attaque au jardinier.

Pierre et Jean, au pas de course, découvrent le tombeau vide.

Les apôtres se réfugient derrière serrures et fenêtres bien bouclées.

Thomas refuse de se laisser prendre dans l'hystérie du moment. Il veut voir il veut toucher.

Sur la route d'Emmaüs, les deux disciples, le coeur dans la poussière, se voient condamnés à une vie bien plate!

S'ils ont pris tant de temps à croire, est-il surprenant que nous, nous ayons besoin d'une cinquantaine de jours?



L'Alliance Chorale Manitoba

présente

son grand concert du printemps mettant en vedette plusieurs chorales d'adultes et de jeunes.

Date: le 26 avril 1987
Endroit: La Cathédrale de Saint-Boniface
Heure: 19h30
Prix d'entrée: 3,00$ pour adultes
2,00$ pour âge d'or/étudiants (12 ans et plus)

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Gilles Landry entre 13h et 17h du lundi au vendredi.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









T'es en parenté avec qui, toi?



Ce n'est pas la parenté qui manque à **Réjean Yves Joseph Rémillard**, de Saint-Joseph. Né le 12 mai 1986, il est le fils de Rhéal et Vivianne (née Brais).

Les grands-parents sont: Thérèse (née Damphousse) et Ambroise Rémillard; Hélène (née Brunet) et Etienne Brais. Les arrière-grands-parents sont: Marie-Louise (née Jubinville) et Albert Damphousse; Victoria (née Sarrasin) et Narcisse Rémillard; Mélina (née Parent) et Rosario Brais; Délima (née Tremblay) et Eugène Brunet.

*(Nous rappelons à nos abonné(e)s que cette nouvelle rubrique est **GRATUITEMENT** à leur disposition. Nous publierons les photos d'enfants âgés de moins d'un an.*

*La photo peut être en noir et blanc ou en couleurs, l'essentiel étant que les **contrastes soient bons**. Elle ne sera pas retournée.*

N'oubliez pas d'inclure tous les renseignements importants de sorte que tout le monde puisse savoir exactement: **T'es parenté avec qui, toi?**

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance aux tarifs suivants**:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

LA LIBERTÉ: est à la recherche de téléphonistes pour sa campagne d'abonnements. **Description du travail**: des appels, aux bureaux de La Liberté, à partir du bottin de téléphone, entre 18h et 21h, soit les lundis, mardis, mercredis ou jeudis. (Possibilité de travailler plusieurs soirs). **Salaire**: à commission. Pour d'autres renseignements, appelez **Bernard Bocquel** ou **Lucien Chaput** au **237-4823**.

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente géante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v², nylon sur jute à partir de 8,98$/v², peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Des Meurons, espace commercial pour bureaux 155 à 1165 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

À VENDRE: maison de deux chambres à coucher, garage double, patio, grand hangar, sur lot de 100 pieds de façade, très bien entretenue, rue Principale, La Broquerie (Manitoba). Composez le 424-5229.
493-

À LOUER: chambre et appartement meublés, salon, cuisine, près du Collège. Libre immédiatement. Composez le 237-4255, Etienne ou le 255-0265 après 17h.
507-

À VENDRE: IBM Selectrics II, bilingue, 495$. Composez le 837-4003.
512-

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

À LOUER: Saint-Boniface. Appartement de deux chambres à coucher, laveuse et sécheuse incluses. Libre immédiatement. Composez le 237-4798.
526-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

RECHERCHE: Bonne d'enfants bilingue, jeune adulte, non fumeuse, pour prendre soin de deux enfants âgés de 6 ans et 3 ans. Travail à plein temps. Salaire à négocier. À Okotoks (Alberta), 25 milles au sud de Calgary. Composez le 1-403-938-3156 ou C.P. 305, Okotoks (Alberta) TOL 1TO. Travail immédiat.
513-

À LOUER: maison de trois chambres à coucher à Saint-Boniface. Libre le 1er juin. Composez le 257-0806 ou le 233-3500.
514-

À VENDRE: St-Norbert maison classique, brique rouge, 4 chambres à coucher, salle à manger, grande cuisine, 2½ chambres de bains; lot 50' x 152'. Composez le 261-4641.
515-

À VENDRE: canot 14', planche à voile Bic, Moto Kawasaki 1981, bicyclette de 6 vitesses, Volkswagen (coccinelle), 73 souffleuse de neige. Composez le 233-5183.
516-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface, trois chambres à coucher. terrain spacieux, garage double. Composez le 237-4798.
518-

À VENDRE: Machine à écrire électrique de marque Facit, caractères français, en très bon état. Prix 50$. Composez le 237-7604 après 15h30.
519-

À VENDRE: un grand lit pour bébé sans matelas, une poussette de bébé, une sécheuse à linge électrique. Tout en très bon état. Composez le 253-2552.
527-

À VENDRE: charmant bungalow de deux chambres à coucher, garage simple sur lot de 42' x 144'. Toutes les fenêtres ont été récemment rénovées, ainsi que l'extérieur, plus autres. Très bien entretenu et près de tout. Appelez Nicole ou Louise pour plus de détails au 233-1800. Monarch Realty.
521-

RECHERCHE: une gardienne pour un bébé de 5 mois. 4 jours par semaine à St-Boniface. Composez le 233-1900.
522-

VOUS CHERCHEZ quelqu'un pour labourer votre jardin? Minimum 12$. Composez le 233-7922 ou le 669-3022.
523-

À LOUER: Près du Collège, grande chambre meublée avec facilité de cuisine et de blanchissage. Entrée privée. Composez le 233-6166.
524-

RECHERCHONS métrage (16 mm, super 8 ou vidéo) de l'incendie de la cathédrale de Saint-Boniface (22 juillet 1968) et de sa reconstruction, pour réalisation de l'ONF dans le cadre d'une série sur l'histoire des francophones de l'Ouest, avec la participation des ministères de l'Éducation des quatre provinces de l'Ouest. Composez le 949-3194.
525-

APPARTEMENTS À LOUER

Une chambre ou deux chambres à coucher, réfrigérateur et poêle, garage. Libres le 1er mai 1987.

Appelez Georges au 237-7286. Mainland Commerce Real-Estate

L'espoir du peuple brésilien

Dans le cadre de la campagne Carême de partage 1987, Thomaz Miguel Pressburger, l'invité de Développement et Paix est venu début avril nous renseigner sur la situation politique et socio-économique de son pays, le Brésil.

Au cours de son bref séjour au Manitoba, il visita les régions de Saint-Pierre-Jolys, de Saint-Léon, et de Saint-Boniface. Il prit aussi part à un diner de la faim avec des étudiants et professeurs au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Miguel est avocat et conseiller juridique de la Commission pastorale de la terre (créée par les évêques du Brésil). Il est aussi conseiller juridique auprès des syndicats de travailleurs ruraux.

Ne manquez pas non plus les réflexions d'un jeune Bonifacien sur le Brésil.
Voir page 7.



L'auteure est membre de Développement et Paix.

Rita VALCOURT

COMMENTAIRE

Le Brésil, ancienne colonie portugaise, est le pays le plus grand en Amérique du Sud, avec une superficie de 8,511,965 km² et une population de 135,000,000 d'habitants à majorité chrétienne et catholique.

Ce pays au climat doux et à la terre fertile, permettant deux récoltes par année, pourrait nourrir abondamment tous les habitants et même vendre des surplus à l'extérieur. Mais ce n'est pas ce qui se passe actuellement.

Pendant plus de vingt ans, de 1964 et 1985, ce pays a subi le régime militaire. Sous ce régime, les citoyens ont été écrasés, emprisonnés, torturés et parfois assassinés. Durant ce temps, la dette nationale est passée de 4 milliards à 114 milliards de $ É-U. sans que personne ne sache comment a été dépensé cet argent et qui a profité. Et depuis ce temps les citoyens ont payé 158 milliards de $ É-U. en intérêts sans que la dette diminue.

Durant ce temps aussi, 12 millions de petits fermiers ont été brutalement expulsés de leur terre et parfois même exécutés.

Les problèmes majeurs sont essentiellement la mauvaise distribution des terres, ainsi que la mauvaise utilisation de ces terres. Présentement 6,000,000 km² de terre appartiennent à 5,000 gros propriétaires ou grandes compagnies qui se sont accaparées de ces terres dont des centaines d'hectares sont laissés en friche pour la spéculation.

Quant aux terres ensemencées, leurs produits sont destinés à l'exportation afin d'enrichir les propriétaires; le café, le sucre, le soya, les noix, sont des exemples de produits exportés.

Par contre 2,000,000 km² sont répartis entre 5 millions de petits propriétaires, qui eux produisent pour alimenter leurs familles et le pays. Cependant, ils sont pauvres et sans outils et ils n'ont droit à aucun crédit. Ils n'ont que leurs bras et leur courage pour mener à bonne fin leurs petites entreprises agricoles.

En ce moment les 12,000,000 de petits fermiers expulsés de leur terre errent ça et là à la recherche d'un emploi et d'une résidence pour leurs familles, sans compter les 6,000,000 d'enfants sans logis, sans parents errant autour des dépotoirs publics à la recherche de leur subsistance.

Les conditions de vie sont aussi pénibles

Pourtant le nouveau gouvernement laisse espérer qu'il y aura plus de démocratisation et plus de justice, mais ce sont les Communautés ecclésiales de base (C.E.B.) qui, lentement, mais sûrement, regroupent les petits et les faibles autour de la Bible et ensemble ils prennent conscience de leurs droits et s'organisent pour faire des revendications.

Les évêques brésiliens ont clairement dit que l'État a partie liée avec les intérêts des grands groupes économiques. Cette orientation officielle a favorisé l'arrivée de grandes entreprises à la campagne, ce qui a augmenté l'expulsion des travailleurs et la concentration des terres au lieu d'être l'occasion privilégiée d'en faire la redistribution.

Les conditions de vie familiale sont aussi pénibles. Le salaire minimum payé à un travailleur équivaut à 50$ canadiens par mois, quand il en faudrait 150$ pour qu'une famille puisse subsister. C'est dire que trois personnes par famille doivent travailler afin qu'elle puisse manger deux repas par jour. C'est dire que des enfants de 6 ou 7 ans s'embauchent pour du travail de 10 heures par jour afin d'aider leurs parents.

La foi et l'expérance sont les supports moraux de ces gens qui vivent actuellement dans une démocratie naissante et presque invisible pour le moment. À la base, dans de petits centres communautaires, ils se regroupent pour revendiquer leurs droits: redistribution de la terre, éducation, des prix raisonnables pour leurs produits, des services de santé afin de survivre plus dignement et plus librement.

Il se regroupent pour revendiquer

Ils se regroupent en associations de quartiers, en associations de femmes, en syndicats de travailleurs et en coopératifs. Ils en sont arrivés à certains développements (tels des robinets pour l'eau) en y travaillant eux-mêmes ensemble. C'est un engagement progressif et lucide qui va un jour leur permettre d'être d'avantage maîtres de leur destin et d'avoir une vie plus humaine.

«En 1969, Développement et Paix appuyait l'organisation locale des paysans du Nord-Est brésilien qui sont devenus, depuis, l'une des forces majeures de changement là-bas.»

L'aide de Développement et Paix au Brésil

La solidarité, c'est-à-dire l'aide extérieure telle que celle apportée par Développement et Paix donne à des Brésiliens des appuis financiers qui les aident à s'en sortir.

Le rapport financier 1986 dans le journal «Solidarités» (mars-avril 1987) indique que 1 246 200$ ont été envoyés au Brésil pour aider les communautés de base à réaliser 61 projets visant à rétablir les fermiers sur des terres pour qu'ils puissent diriger leur propre développement et construire leur vie commune selon les exigences de la foi chrétienne.

Selon Miguel Pressburger tout cela va prendre des années. Mais il y a quand même beaucoup d'espoir. Le peuple brésilien va s'en sortir. Soyons solidaires avec lui afin de l'aider le plus tôt possible. Car l'injustice et l'oppression est une situation de péché et non pas ce Royaume de justice et de paix annoncé par le Christ.

Dieu a crée l'homme en l'appelant à se faire à son image et à sa ressemblance par l'organisation et la construction de sa propre histoire. Ensemble, il faut renouveler la face de la terre en adhérant au plan de Dieu pour tous et chacun pour un monde nouveau qui commence par notre propre renouveau personnel.

Rita L. VALCOURT

RECENSEMENT DE 1991

AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE RECENSEMENT DE 1991

L'occasion de participer à la planification du contenu du prochain recensement. Vos idées comptent. Tenue par Statistique Canada.

le 28 avril 1987
13 h 30 à 17 h

Winnipeg Convention Centre
Salle de conférence 12
Winnipeg (Manitoba)
Composez le (204) 949-4020 (hors de la région de Winnipeg, appelez sans frais au numéro 1-800-282-8006) pour recevoir de la documentation concernant l'audience.

Statistique Canada / Statistics Canada — Canada

Canadian Grain Commission — Commission canadienne des grains

Division de l'Économie et de la Statistique
303, rue Main, pièce 747
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

À L'ATTENTION DES: Détenteurs d'instruments émis par les titulaires de permis en vertu de la loi sur les grains du Canada

Le permis du négociant en grains sousmentionné, délivré antérieurement par la Commission canadienne des grains, a expiré le 31 mars 1987.

No de permis	Genre	Titulaire
PE 000 2990	Silo de collecte	McCallister Pea & Seed Cleaners Ltd.

La Commission canadienne des grains détient présentement la garantie financière soumise par la Compagnie susmentionnée, conformément à l'article 36 de la Loi sur les grains du Canada, pour couvrir les obligations aux détenteurs d'instruments autorisés ou prescrits. Les détenteurs d'instruments qui n'ont pas reçu le paiement de la compagnie susmentionnée sont priés d'aviser la Commission des transactions impayées. La Commission doit recevoir l'avis, accompagné des photocopies de documents à l'appui, au 6 juin 1987 au plus tard.

Prière de faire parvenir tout avis au:

Registraire et Agent d'octroi des permis
Commission canadienne des grains
303, rue Main, pièce 747
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

Les permis délivrés le sont sous réserve d'expiration, d'annulation, de révocation ou de suspension pendant toute la campagne agricole. On peut se renseigner sur la situation actuelle des titulaires de permis en vertu de la Loi sur les grains du Canada en composant le (204) 949-3309.

Canada

LA LIBERTÉ

Le journal dont on parle avec ses ami(e)s.

ABONNEZ-VOUS!

LES OPTIONS OFFERTES:

1) Je m'abonne pour 1 an *(J'épargne 4,50$)* 21$ ☐

2) Je m'abonne pour 2 ans *(J'épargne 12$)* 39$ ☐

Nom ____________

Adresse ____________

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de:
La Liberté, C.P. 190 R2H 3B4
ou utilisez votre carte de crédit.

VISA ou MASTERCARD n° ____________

Date d'expiration ____________

Numéro d'abonné: ____________

Bien sûr, si vous avez besoin d'informations supplémentaires, un coup de fil suffit: **237-4823.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

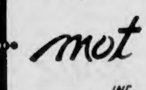
TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables en management accrédités
R.T. Robert, c.m.a./R.A. Balcaen
Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.
(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Mani-mot inc.
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

MÉTIERS

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

La Liberté à votre service


La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823
Andrée Gilbert


Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823
David McNair

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées
Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière


Venez nous voir!

MÉTIERS

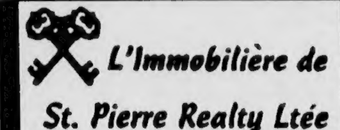
LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.


ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat: rédaction de lettres; dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574



Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

AGENTS D'IMMEUBLES

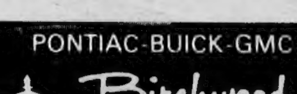

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet lots vacants • loisirs • chasse tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

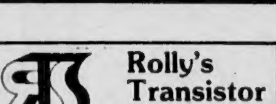
SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC




DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811


Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)


Planification familiale par les méthodes naturelles
Seréna Manitoba Inc.
Hôpital général de la Miséricorde 99, avenue Cornish
783-0091




Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées